

#45

HIVER
2023

LE HONFLEURAIS

AUTHENTIQUE, ÉCOLOGIQUE, ARTISTIQUE

En ce début d'année, **Michel Lamarre** a reçu **Thierry Mosimann**, le préfet du Calvados, pour obtenir le soutien de l'État sur nos nombreux dossiers



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE HONFLEUR

ILS S'ENGAGENT

P.27



COMMERCES

P.24



CULTURE

P.23





3	Édito du maire de Honfleur
4-7	Dossier → La Lieutenance
8-10	Gestion portuaire
11-13	Écologie
14-15	Numérique
16-18	Travaux
18-21	Social
22-23	Culture
24-25	Commerces
26	Ils font Honfleur
27	Ils s'engagent
28	Petite et grande histoire
29	Citoyenneté
30	Jeux
31	Fidèles de nos marchés
32-33	Insolite
34-35	Agenda culturel
36-39	Retour en images
40-41	Hommages
42	État civil
43	Expression politique



PERMANENCES

- > **Le maire et ses adjoints** : sur rdv uniquement au 02 31 81 88 00
- > **Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)** : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 9h à 17h
- > **Logement** : 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois de 14h à 16h30 (uniquement sur rendez-vous)
- > **Psychologue PJ** : variable selon la demande (T. 02 31 38 38 63)
- > **SOLIHA** : 2^e mardi de chaque mois de 10h à 12h (sur rdv)
- > **Défenseur des droits** : 1^{er} et 3^e jeudi de chaque mois de 14h à 17h
- > **Enfance et Partage** : tous les mardis et jeudis de 14h à 17h - Maison des Familles
- > **Point d'accès au droit** : 1^{er} et 4^e mercredi de chaque mois (Maison France Service)

POLICE MUNICIPALE

- > 21, rue de l'Homme de Bois du 01/10 au 31/03 : 8h30-12h / 13h30-17h (horaires différents lors des vacances scolaires)
T. 06 75 38 60 91

NUMÉROS D'URGENCE

- > SAMU : **15** > SAMU social : **115**
- > Police / Gendarmerie : **17** > Pompiers : **18**
- > Urgence européenne : **112**
- > Urgence (personne déficiente auditive) : **114**
- > Enfant maltraité : **119**
- > Enfant disparu : **116 000**
- > Urgence aéronautique : **191**
- > Urgence maritime CROSS : **196**
- > Alerte attentat / enlèvement : **197**

ACTU



La Ville de Honfleur organise un concours photo sur le thème de l'Armada qui se déroulera, cette année, à Rouen et sur la Seine, du 8 au 18 juin prochains (parade des bateaux le 18 juin).

Photographes professionnels ou amateurs, proposez-nous vos plus beaux clichés de l'événement. Un jury se réunira, en mairie, et le lauréat recevra une récompense. Les œuvres, si elles sont suffisamment nombreuses, pourront également être exposées en mairie à l'automne 2023 !

« Le Honfleurais »

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Honfleur
Hôtel de Ville – BP 80049 – 14602 Honfleur
Cedex – Email : mairie@ville-honfleur.fr

Directeur de la publication : Michel Lamarre
Rédaction : M.Lamarre/L.Drieu/P.Jan/A.Wyntein/J.Gallet/S.Dessaux/LePiondeNormandie/O.Bourdaud
Conception et mise en page : Ville de Honfleur
Impression : Imprimerie Corlet – Condé-sur-Normandie

Crédits photo : Ville de Honfleur/L.Drieu/P.Doublet/R.Destin/A.Bedaux/J.Gallet/S.Dessaux/Pixabay/FR-Alert/Etre&Boulot/R.Destin/P.Jan/G.Carnier/LePiondeNormandie/Archives/M.Lemonnier/M.Mesnier/P.Arnaud/N.Pubreuil

Tirage : 6 100 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2023 - ISSN : 1283-5528



Chères Honfleuraises, chers Honfleurais

La coutume veut que l'on puisse adresser ses vœux tout au long du mois de janvier. Je profite donc de notre journal honfleurais pour le faire, et bien sincèrement, au nom de tous les membres du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année. Qu'elle vous soit douce et prospère, riche de sérénité et de paix, mais que par-dessus tout elle vous préserve la santé ou vous la rende, car c'est certainement – même si on le répète – la chose la plus importante pour chacune et chacun d'entre nous.

Je vous souhaite, ici, au cœur de cette belle ville de Honfleur, où nous avons la chance de vivre, de saisir, ici ou là, au gré de ces douze mois qui commencent, des petits moments de bonheurs simples, au quotidien, ce que, parfois, nous ne savons plus faire : partager un moment de convivialité, un instant de conversation échangé sur des idées, dans le respect de l'autre, profiter de chaque instant qui passe, lire un bon livre, regarder un film ; toutes ces petites choses qui nous paraissent futiles et qui sont, peut-être, finalement, les plus importantes.

Je vous souhaite donc de retrouver ces moments simples, accessibles à nous tous, et je vous laisse découvrir, à travers ce bulletin, tous les projets en cours dans cette ville que vous aimez, et tout ce que nous faisons pour la rendre plus belle encore et vous apporter la meilleure qualité de vie possible.

Enfin, je voulais vous dire qu'en ce début d'année, j'ai eu le plaisir de recevoir Monsieur Thierry Mosimann, nouveau Préfet du

département du Calvados, pour lui demander le soutien de l'État sur nos nombreux dossiers, et notamment pour obtenir son aide pour la création de nouveaux logements sociaux sur Honfleur pour nos habitants, pour lui expliquer que nous avons également besoin de l'aide de l'État pour créer des places de stationnement nombreuses en entrée de ville qui accueilleront les véhicules touristiques, afin de libérer des places dans tout le centre de la ville. Nous avons également évoqué les dossiers de développement économique, afin de créer des emplois pour nos habitants, l'important projet de la réhabilitation de l'ancien collège Albert Sorel de la rue de l'Homme de Bois qui devra accueillir l'agrandissement du musée actuel, avec une scénographie complètement rénovée qui utilisera les technologies nouvelles, et l'université du Pays de Honfleur tournée vers les habitants. Cette université permettra à toutes et à tous de continuer d'apprendre et de se cultiver tout au long de la vie. Avec Monsieur le Préfet, nous avons également évoqué le quartier prioritaire du Canteloup-Marronniers-Buquet, et les actions très intéressantes à initier pour son avenir.

Bonne année à toutes et à tous,

*Bien cordialement,
Michel Lamarre*

Michel LAMARRE

Maire de Honfleur
Vice-président
du Conseil Départemental

Vous pouvez rencontrer votre maire
sur rendez-vous.
Plus de renseignements au 02 31 81 88 00
ou mairie@ville-honfleur.fr



Sur une idée de Michel Lamarre et avec le soutien des services de l'État, la Lieutenance n'est pas devenue un commerce mais est bien restée dans les mains des Honfleurais. En plus des 175.000€ que notre maire, vice-président du Département, a obtenu pour l'achat de la Lieutenance, il a également réuni de nombreux financeurs pour mener à bien les travaux.



LA LIEUTENANCE

ouvrira ses portes les 8 et 9 avril

Édifice incontournable de Honfleur, la Lieutenance, située au bord du Vieux Bassin, ouvrira ses portes les 8 et 9 avril prochains pour un week-end spécial d'inauguration. Entièrement restauré, le bâtiment accueillera désormais un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP), ainsi qu'une résidence d'artistes (lire encadré page suivante).

La Lieutenance, 8 siècles d'histoire

Au XIV^e siècle, l'édifice constitue la porte de Caen

Lors de la guerre de Cent Ans, Honfleur est un port fortifié, entouré de remparts et de fossés alimentés par la mer. L'ouvrage primitif de la Lieutenance est une des entrées de la ville close, la porte de Caen.

Au XVI^e siècle, des terrasses d'artillerie et une avant-porte sont ajoutées

Lors des guerres de religion, des terrasses d'artillerie et une avant-porte viennent renforcer la porte de Caen pour protéger l'entrée nord de la ville.

À la fin du XVII^e siècle, le lieutenant du roi s'installe dans le bâtiment

Une résidence est aménagée pour le lieutenant du roi en 1683 au dessus du passage voûté, et l'édifice prend ainsi le nom de Lieutenance. Une partie des fortifications est supprimée pour réaliser le Vieux Bassin. Les

traces de ces arrachements sur le bâtiment sont toujours visibles.

Au XVIII^e siècle, l'édifice s'agrandit

Un logis supplémentaire est construit sur la terrasse haute pour agrandir les appartements du lieutenant en 1730. Un bâtiment servant de stockage pour le matériel de marine est également créé au rez-de-chaussée, en 1750.

Au XIX^e siècle, la Lieutenance accueille les services administratifs des activités portuaires

Les Ponts et Chaussées s'y installent en 1808 ainsi que l'officier du port. Les dernières fortifications sont détruites ainsi que la terrasse basse pour permettre l'aménagement des quais.

Au XX^e siècle, la Lieutenance devient une icône picturale

L'intérêt porté par les peintres à la Lieutenance contribue à une prise de conscience de sa valeur patrimoniale, amenant à son classement au titre des Monuments Historiques en 1909.

Au XXI^e siècle, la Lieutenance s'engage au service du patrimoine et de la création artistique

Après des travaux de restauration importants, la Lieutenance devient un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime et une résidence d'artistes.



Zoom

Geneviève Debès est née dans la Lieutenance !

Arielle Bedaux, Honfleuraise depuis toujours, a une histoire particulière avec la Lieutenance. Son arrière-grand-père, Georges Debès, est arrivé en 1905 à Honfleur en tant qu'ingénieur des Ponts et Chaussées. À l'époque, le bâtiment était en mauvais état. C'est alors lui qui y fait mener toute une série de travaux. « Pour attester de ce travail, il a caché, sous un plancher, une

capsule temporelle avec des cartes postales de l'époque, son nom et les écrits des travaux réalisés », assure-t-elle. Bouteille, retrouvée par les ouvriers, sur le chantier, lors des nouveaux travaux menés à la Lieutenance en 2015.

Et comme tout bon ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, son bureau était situé dans la Lieutenance, ainsi que son logement de fonction où il vivait avec son épouse, Yvonne Lachèvre. « C'est ainsi que ma grand-mère, Geneviève Debès, est née en 1906, dans la Lieutenance ! », sourit Arielle Bedaux, fière de son histoire.



Arielle Bedaux et son père Noël Bataillon-Debès se sont rendus, en 2015, à la Lieutenance, pour voir la capsule temporelle découverte.

→ LA RESTAURATION DU BATIMENT

À l'initiative de Michel Lamarre, en 2004, la Lieutenance est achetée par la Ville. Un grand projet de restauration est alors décidé. À compter de 2015, les premiers travaux concernent la restauration du clos et du couvert. L'étude des éléments d'intérêt archéologique et historique débute également à cette période.

Le chantier a permis la restauration des maçonneries et des couvertures, la réfection de la plupart des menuiseries, la reprise en sous œuvre du logis, la restauration de la voûte, la mise en valeur des parements, le bardage en essence de châtaignier de l'un des pignons ainsi que la reconstitution de l'horloge de la façade de l'avant-port.

Le suivi archéologique et les travaux historiques menés de pair ont permis de faire progresser les connaissances sur l'évolution de cet ensemble architectural complexe, dans son fonctionnement et dans sa chronologie.



QU'EST-CE QU'UN CIAP ET UNE RESIDENCE D'ARTISTES ?

Un Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime (CIAP) est un lieu culturel de proximité ayant pour objectifs de sensibiliser, d'informer et de former tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire, grâce à un service de médiation.

Le médiateur culturel construit des outils, adaptés au public, pour permettre à chacun d'analyser et de comprendre son environnement.

La résidence d'artistes est un lieu de création artistique temporaire. Elle donne du temps, de l'espace et des moyens aux artistes pour mener leurs travaux de recherche et de création dans une relation étroite avec le territoire et ses habitants.

À Honfleur, la résidence d'artistes de la Lieutenance accueillera des artistes qui proposeront des événements et des activités aux habitants afin d'initier à l'art contemporain et d'encourager les pratiques artistiques.





La Lieutenance, sera officiellement inaugurée le 7 avril prochain.

Le week-end des 8 et 9 avril sera dédié aux visites et des animations seront proposées sur le parvis.

4. RÉSIDENCE D'ARTISTES

La résidence accueillera des artistes plasticiens, écrivains et photographes. Trois ateliers, trois chambres avec salle d'eau privative et un espace de vie commun sont aménagés.



5. TERRASSE

Le visiteur termine sa découverte du site par les terrasses extérieures : l'observation de la ville, ses aménagements, ses évolutions dans le temps grâce à des reconstitutions virtuelles, mais aussi de son territoire naturel, l'estuaire, la mer et tout ce paysage qui a façonné Honfleur.

1. ACCUEIL

Bienvenue au CIAP de la Lieutenance ! Ici, vous découvrirez l'espace d'accueil. L'exposition permanente du CIAP se déploie dans trois salles et sur les terrasses du bâtiment. La scénographie d'exposition est conçue pour offrir une visite immersive et active qui s'adresse à tous. Le parcours est ponctué de vidéos, de récits audios, de constitutions virtuelles, de maquettes et de manipes.





Tout au long du mois de mars, les Honfleurais, membres d'associations, entreprises du territoire, agents municipaux... sont invités à visiter le site, gratuitement. Si vous êtes intéressés, rendez-vous sur le site de la ville www.ville-honfleur.com à compter de début février ou appeler au 02 31 81 88 00.



3. INTÉRIEUR DES SALLES

La troisième salle met en avant le patrimoine bâti. Les matériaux et les techniques de construction y sont expliqués et illustrés. Cet espace donne l'occasion de s'interroger sur les enjeux de la sauvegarde du patrimoine et l'importance de sa valorisation.



2. INTÉRIEUR DES SALLES

La première salle propose une projection qui retrace l'histoire millénaire du port, les grandes étapes de son origine à aujourd'hui. Dans la seconde salle, le visiteur comprend ce qui a forgé l'identité maritime de la ville. Sont évoqués les grandes explorations, la pêche, le commerce maritime, les chantiers navals, l'industrialisation du port, mais aussi l'essor touristique de la ville.





PORT DE HONFLEUR

une nouvelle organisation se met en place

Vous l'avez certainement remarqué, les bateaux de plaisance, amarrés dans le Vieux Bassin, ont arboré, cet automne, des petits panneaux jaunes sur lesquels il était inscrit « bateau à vendre ». Cette action, symbolique, reflétait le mécontentement du Cercle nautique honfleurais (CNH) mais, plus largement, du monde de la pêche et de la plaisance, à Honfleur, après l'annonce de la hausse des tarifs, liée à la création d'un nouvel organisme pour centraliser la gestion des ports départementaux.

Pour bien comprendre les enjeux, il faut revenir quelque peu en arrière. La gestion de la pêche et de la plaisance est, depuis 1983, une compétence du Département du Calvados. Mais par facilité et proximité au quotidien, les villes et de nombreux prestataires, via des délégations de service public, ont récupéré cette compétence, tels que, à Honfleur, la Ville, le Cercle nautique honfleurais, l'Amicale du Quai Nord, l'association des Vieux Gréments ou encore les pêcheurs.

Harmoniser la gestion des ports

En projet depuis plusieurs années à cause de déficiences constatées dans certains ports, le groupement des ports du Calvados est finalement acté le 1^{er} janvier 2023, sous la forme d'un organisme mi-privé mi-public (une SEMOP – société d'économie mixte à opération unique). Il a pour objectifs de rationaliser et d'harmoniser le fonctionnement de ses sept ports. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier dernier, c'est à la SEMOP que revient la gestion des installations portuaires (pêche et plaisance), l'accueil des plaisanciers, l'entretien courant et

la distribution du carburant et l'écorage (fournitures et services destinés à la pêche) pour le port de Honfleur, mais également pour les ports de Deauville-Trouville, Dives-sur-Mer, Courseulles, Port en Bessin, Grandcamp et Isigny.

Et qui dit gestion collective de la pêche et de la plaisance dit également harmonisation des tarifs pratiqués dans ces sept ports ce qui, pour Honfleur, rime avec forte augmentation des tarifs. La raison ? Honfleur était le port le moins cher du Département, toutes catégories confondues (plaisance, pêche...). Alors, l'inquiétude s'est ainsi abattue sur les usagers du port ces derniers mois. Certains pêcheurs pourraient être contraints de quitter Honfleur pour d'autres ports seinomarins pour des raisons financières.

« Solidaires de nos pêcheurs »

À Honfleur, Michel Lamarre, le maire, et Michel Rotrou, maire-délégué de Vasouy en charge de la Mer, du Littoral et des Affaires portuaires, ont suivi de très près ce dossier. « Je ne peux pas imaginer que nos pêcheurs partent de Honfleur », confie Michel Lamarre, également vice-président du Conseil départemental. « On comprend le Département qui veut essayer, sincèrement, de développer les outils de gestion portuaire, mais nous souhaitons être solidaires de nos pêcheurs et défenseurs de l'authenticité de Honfleur en attendant que les choses se placent. Je souhaite qu'une solution soit trouvée tous ensemble », assure celui qui s'est opposé, au Conseil départemental, lors du vote du 24 octobre dernier.



Pour lier la parole aux actes, Michel Lamarre a impulsé des réunions de « négociation » entre les différentes parties, courant novembre et décembre. Des négociations qui ont abouti à un compromis pour la plaisance, dans un premier temps. « *Les Vieux Gréments, par exemple, resteront stationnés gratuitement au pied de la Lieutenance dans le Vieux Bassin puisqu'ils sont reconnus d'intérêt patrimonial* », ajoute Michel Rotrou, qui s'est lui opposé à la hausse des tarifs, lors du Conseil portuaire du 14 novembre dernier.

La tâche semble plus ardue pour les pêcheurs. En effet, malgré une première réunion de négociation et un courrier de Michel Lamarre demandant au Département d'étaler l'augmentation annoncée pour les pêcheurs,

aucun accord n'a, pour l'heure, été trouvé. Un diagnostic précis des besoins des pêcheurs pour le port de Honfleur doit être réalisé par la nouvelle SEMOP. De son côté, le Département compte engager 70 millions d'euros d'investissements sur 18 ans, pour tous les ports départementaux.

La SEMOP est constituée à 34 % par le Département du Calvados ; à 15 % par la Banque des Territoires et à 51 % par un groupement comprenant la Chambre de Commerce et d'Industrie (80 %) et la coopérative maritime Copeport (20 %).

→ ECOLE DE VOILE

Michel Lamarre s'engage pour l'école de voile

Entrées et sorties des bateaux dans le port, accueil des visiteurs, animations dans les bassins... tel était l'un des rôles du Cercle nautique honfleurais (CNH) jusqu'à ce 1^{er} janvier 2023. Mais depuis cette date, la SEMOP a repris la gestion des sept ports départementaux dont celui de Honfleur (lire ci-contre), retirant ainsi à ce mythique club honfleurais l'une de ses missions phare.

« *Nous sommes dans une situation catastrophique. Nous avons une connaissance du tissu local, une liberté d'action, une autonomie dans la gestion des pontons... et le tout fonctionnait ! Et, ce, grâce aussi aux bénévoles que nous étions. Maintenant, avec cette gestion commune entre les sept ports, nous pensons perdre, au bas mot, près de 200 000 € de recettes par an, soit une division par deux de notre activité. Et qu'allons-nous faire de nos pontons, payés par notre association ? Et quel avenir pour notre*



école de voile ? », s'inquiète Claude Lecharpentier, président du CNH. En effet, l'école de voile, gérée également par le CNH, reste à flots grâce, entre autres, à l'argent récupéré par le CNH grâce à sa gestion portuaire. « *Nous nous sommes lancés à fond dans cette école, nous avons plus de 1 000 scolaires qui pratiquent une activité, nous avons investi dans des optimists, des J80, des chars à voile... va-t-on devoir diminuer les animations ?* », poursuit Claude Lecharpentier.

Le passionné de voile s'interroge également quant à l'avenir des animations dans le Vieux Bassin. « *Les gens qui ont un bateau ne vont-ils pas fuir vers le Havre si les tarifs augmentent ici ? Nos bateaux participent à toutes les animations de*

la Ville, nous en organisons nous-mêmes (venue des Pen Duick par exemple)... qu'en restera-t-il ensuite ? Et qui pour participer à des régates ? »

Face aux inquiétudes des membres investis du CNH, **Michel Lamarre l'assure : la Ville ne laissera pas tomber l'école de voile.** « *Je m'y engage. L'école de voile ne fermera pas* », promet l'élu. « *La Ville continuera à soutenir cet acteur important de Honfleur (mise à disposition de locaux, de matériels, de personnel, subventions).* » **Des négociations vont être à nouveau menées en ce début d'année 2023.**



➔ NEGOCIATIONS EN COURS POUR NOS PECHEURS

« Nous souhaitons des équipements à la hauteur de la redevance demandée. »

La SEMOP aura, également, un impact sur le quotidien des pêcheurs honfleurais. En plus de la redevance qu'ils payent déjà aujourd'hui au Département (redevance d'utilisation du port de pêche qui sera, prochainement, transférée à la SEMOP), la SEMOP a annoncé vouloir instaurer une redevance sur la quantité de poisson pêché à hauteur de 28 € par tonne. « Nous ne sommes pas contre le fait de payer, mais nous souhaitons des équipements à la hauteur de la redevance demandée. Et nous aurions aimé être davantage consultés avant de mettre en place ces tarifs plutôt que d'avoir l'impression de subir ces nouvelles règles », explique

Pascale Beslon, femme de marin-pêcheur présent depuis 20 ans sur Honfleur.

À Honfleur, les pêcheurs ne demandent pas des équipements pharaoniques, mais plutôt des « investissements raisonnables et raisonnés » et également de pouvoir « payer cette nouvelle redevance en fonction des investissements réalisés. Nous n'avons, par exemple, pas besoin de containers réfrigérés. On ne demande pas de gâcher de l'argent public là-dedans, mais plutôt des bornes à eau et à l'électricité, de pouvoir assurer enfin un accueil correct aux pêcheurs venant de l'extérieur (sanitaires), un accès facilité pour nos équipages à nos matériels de stockage et également un système de roue-lève qui permettrait de sécuriser

nos équipages mais également de développer la pêche à Honfleur. »

« Michel Lamarre nous a soutenus »

« Nous le savons bien, la Ville de Honfleur et le Département sont intimement liés : le Département détient presque tous les quais de la Ville et Michel Lamarre, en plus d'être maire, est également vice-président du Conseil départemental. Mais il ne nous a pas lâchés. Il s'est même opposé à sa majorité au Département. Pour cela, nous lui sommes reconnaissants », ajoute Pascale Beslon, également membre du Conseil portuaire. « Aujourd'hui, nous sommes dans l'attente d'un échange constructif et clair avec les représentants de la SEMOP. »

Honfleurais né-natif, Alexis Langin pêche à Honfleur depuis 1998. Et, lui aussi, a fait des bonds en apprenant les tarifs prévus par la SEMOP lors du conseil portuaire du mois de novembre dernier. « La redevance de 28 € par kilo pêché me revient à un peu plus de 8 000 € supplémentaires à payer chaque année. Et, ce, alors que je ne vais rien avoir de plus dans mon quotidien dans l'immédiat ! »

Depuis longtemps, en effet, les pêcheurs honfleurais se sont équipés par eux-mêmes pour subvenir à leurs besoins. « On n'a que peu d'équipements ici : pas de sanitaires, pas de WC pour les pêcheurs, pas de roue-lève... Puisque la SEMOP gère désormais les sept ports du Calvados, on ne compte donc pas payer pour que l'argent aille équiper d'autres ports que le nôtre ! La seule condition pour laquelle nous sommes d'accord de payer, c'est pour que la SEMOP réponde à nos réels besoins : avoir du débit, tant en eau qu'en électricité, un quai « des pêcheurs » refait, parce qu'il est aujourd'hui truffé de nids de poule, une grue de levage... »

Le sujet est d'autant plus sensible que les pêcheurs, comme d'autres professionnels, subissent déjà la hausse du coût des carburants et, entre autres, de certains produits ou matériaux nécessaires à leur quotidien. « Il y a encore quelques mois, pour faire le plein de mon bateau, je mettais 3 500 € par semaine de gasoil pour une centaine d'heures en mer. Aujourd'hui, le même plein me coûte 6 000 €. Idem pour les ferrailles. Alors, il faut doublement faire attention à nos dépenses. »





EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT

un bilan à venir pour s'adapter aux habitants

Prendre en compte le développement durable dans la mise en œuvre des politiques publiques... telle est l'orientation donnée, au quotidien, par Michel Lamarre, à ses équipes de la Ville de Honfleur. Dans les faits, depuis de nombreuses années, les agents municipaux travaillent à réduire la consommation d'énergie de la Ville (25% des éclairages publics déjà passés en LED ; actions dans le cadre de la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature », contrat de performance énergétique innovant et économe pour la maîtrise du chauffage...).

Le 15 octobre dernier, la Ville a franchi une nouvelle étape dans sa politique en faveur de la préservation de la biodiversité en éteignant l'éclairage public la nuit, de 23h à 6h, jetée de l'Ouest et parkings du Môle. En effet, outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue à la préservation de l'environnement et de la biodiversité par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et aide à la réduction des nuisances lumineuses. Alors que la municipalité souhaitait attendre un retour d'expérience quant à cette première phase, elle a décidé, au regard du contexte énergétique et sur demande du maire, d'aller plus loin et de lancer, dès le 15 décembre dernier au soir, la deuxième phase d'action.

Ainsi, les services ont travaillé, cette fois, à éteindre l'éclairage public dans les zones d'espaces verts et naturels ainsi que dans les zones résidentielles ou d'activité. **Retrouvez la liste des avenues et impasses concernées** par cette deuxième phase d'extinction (de minuit à 5h) via le lien suivant : [https://www.ville-](https://www.ville-honfleur.com/extinction-de-leclairage-public-la-phase-ii-enclenchee-a-honfleur/)

[honfleur.com/extinction-de-leclairage-public-la-phase-ii-enclenchee-a-honfleur/](https://www.ville-honfleur.com/extinction-de-leclairage-public-la-phase-ii-enclenchee-a-honfleur/)

Dans l'éco-quartier Champlain, l'impasse Bégourat, la Sente de la Boussole, la rue de Port-Royal, l'impasse Tessouat et la rue de Wörth sont également, depuis le 15 décembre dernier, éteintes de 23h à 6h du matin, tous les jours.

Suite à ces extinctions nombreuses, plusieurs habitants et commerçants se sont plaints au maire des risques sérieux d'insécurité dans différents endroits de la ville. Le maire comprend et, étant donné ces inquiétudes légitimes, il a demandé qu'un bilan soit fait pour s'adapter, si nécessaire.



Avec cette nouvelle étape, la Ville de Honfleur peut se féliciter d'éteindre, chaque jour, depuis le 16 décembre dernier, près de 50% de son éclairage public la nuit. L'impact direct de ces mesures, tant écologique que financier, sera établi au cours de l'année 2023.



Le 12 décembre dernier, une réunion publique s'est organisée salle Carnot en présence de Nicolas Pubreuil et Patricia Sausseau, adjoints, pour échanger avec les habitants sur cette nouvelle phase d'extinction.



LABEL "VILLES ET VILLAGES FLEURIS"

une 4^e fleur renouvelée pour Honfleur

Honfleur a été labellisée 4^e fleur, pour la première fois, en 2003. Il y a presque 20 ans ! Si elle a obtenu cette reconnaissance qu'elle a conservée, à nouveau, en 2022, c'est parce qu'elle possède de nombreux atouts :

→ Une commune engagée dans la transition écologique

Honfleur prend en compte les enjeux écologiques de son territoire, et s'engage pour l'avenir. La protection de la biodiversité et des ressources naturelles, le bien être et la santé de ses habitants constituent une priorité de sa politique locale : sobriété énergétique, zéro-phyto, valorisation des déchets, gestion différenciée des espaces verts et naturels, lutte contre la pollution lumineuse, plan alimentaire de territoire...

→ Une commune attractive

La propreté des espaces publics, la mise en valeur du patrimoine et de l'identité de la commune par des aménagements d'espaces paysagers harmonieux, et la présence du végétal en toutes saisons rendent le cadre de vie attractif pour les habitants et les touristes, et contribuent au développement de l'économie locale. Honfleur est une ville accueillante où il fait bon vivre.

→ Une commune conviviale

Tout au long de l'année, des événements et des animations sont organisés dans les rues, parcs et jardins de la ville et incitent les habitants à se réunir régulièrement. Ils sont acteurs en participant à des projets collectifs : Passionnement Jardin, concours des maisons fleuries, concerts, Nuit des artistes... Des jardins familiaux ou partagés ont été mis à disposition pour que les

citoyens puissent s'impliquer au cœur des projets alimentaires du territoire. Des animations pédagogiques pour sensibiliser à la préservation de l'environnement et de la biodiversité sont proposées régulièrement aux groupes scolaires et au grand public.

C'est grâce à toutes les actions menées depuis plus de 20 ans, par les services communaux, les habitants, les associations et tous les acteurs du territoire que Honfleur a conservé, en 2022, sa 4^e fleur du label « Villes et Villages fleuris ». Et nous pouvons tous nous en féliciter !

« Mesdames et Messieurs les agents des Espaces verts et Services techniques, je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre engagement au fleurissement de notre commune à la faveur du label « Villes et Villages fleuris ». Honfleur a su conserver sa quatrième fleur et le jury a rendu un rapport en décembre dernier plus qu'élogieux. C'est une satisfaction pour Honfleur, car, comme vous le savez, la municipalité a à cœur l'embellissement et la propreté de notre ville. Les Honfleurais ont plaisir à se promener dans les jardins ou bien à admirer les beaux massifs de fleurs dans tous les quartiers de la commune. J'ai conscience des efforts considérables accomplis en ce sens. Jardiner, c'est aussi un art et je reste admirative devant votre patience et la passion qui vous anime. À votre façon, vous êtes des artistes. Alors ensemble, continuons dans nos beaux projets afin de faire rayonner notre belle ville de Honfleur. » Patrica Sausseau, maire-adjointe.



→ LA VILLE SOUCIEUSE DE SON ENVIRONNEMENT ET DE SES ARBRES

Chaque année, la Ville de Honfleur plante une série d'arbres de « remplacement ». En effet, 1 arbre abattu = 2 arbres plantés, au minimum ! Pour des raisons sanitaires, ils ne sont pas plantés au même endroit (hormis les alignements stricts).

Les espèces de remplacement sont choisies en fonction de leur résistance aux maladies, de leur développement futur et des bienfaits écosystémiques qu'elles apportent. « *Nous n'avons pas pour l'instant les endroits exacts où seront plantés des arbres mais plusieurs endroits tels que le jardin des personnalités, les futurs jardins potagers, avenue de Terre-Neuve ou encore ceux le long de la RD580 sont des lieux privilégiés pour la replantation* », confirme Sébastien Dessaux, le responsable du service Espaces Verts.

Mais certaines fois, comme pour le Marronnier du Jardin public ou les arbres de l'avenue Jacques-Cartier, il arrive, malgré tout ce que les spécialistes peuvent tenter pour le sauver, qu'un arbre doive être abattu.

arbres sont ensuite classés en catégories décrivant leur état de santé et les actions à mener.

Il arrive que des arbres soient atteints de maladies, parasites ou champignons. Ils sont fragilisés. Et parfois, malgré les soins, il n'est pas possible de les sauver. Ils deviennent alors à risque ou dangereux pour les personnes et les biens. L'abattage n'intervient qu'en dernier recours.

Les autres raisons d'un abattage : éviter la propagation aux autres arbres de la maladie considérée irréversible ou la sélection pour gérer la concurrence qui favorise les fragilités sanitaires et mécaniques au sein d'un groupe d'arbres ou dans un alignement.

En 2023, une nouvelle campagne d'élagage est prévue à Honfleur, pour des raisons de sécurité : chemin du Petit Saint-Pierre, chemin de la Fontaine du Canet, chemin de la Croix Rouge, dans le quartier des Laurentides, à l'école Monet, dans le quartier du Canteloup, près de JSF, mais aussi cours Jean de Vienne, près du collège Alphonse-Allais et à la plage.

Le patrimoine arboré de la Ville contrôlé

Suite à une tempête, lors d'un inventaire ou au cours d'une surveillance régulière, le patrimoine arboré de la Ville est régulièrement contrôlé. Un premier diagnostic visuel est réalisé par les agents, au pied de l'arbre, et il est complété, si nécessaire, par un diagnostic approfondi, réalisé par un bureau d'études spécialisé. Les

Vous avez 10, 20 ou 60 ans en 2023 et vous souhaitez faire partie de l'opération « Je plante un arbre pour ma décennie », prenez contact avec la mairie au 02 31 81 88 00 !





FIBRE OPTIQUE

la municipalité suit de près le déploiement

À Honfleur, comme partout ailleurs dans le Calvados, la question du **déploiement de la fibre optique** est sujette à de nombreuses interrogations : à quand l'installation de la fibre près de chez moi ? Qui contacter en cas de problème de raccordement ou en cas de dommage sur le réseau ?

Pour tenter d'apporter des réponses, l'entreprise chargée, pour tout le Calvados, de la conception, du déploiement et de l'exploitation technique et commerciale du Très Haut Débit, Altitude Infra, a mis en place un site Internet : <https://www.altitudeinfra.fr/>

Aussi, si vous souhaitez :

→ Tester votre éligibilité : <https://www.fibre-calvados.fr/eligibilite/>

→ Signaler un problème, dommage ou panne sur le réseau : <https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/>

→ Vous avez un problème de raccordement ou de référencement de votre adresse : <https://renseignementsfibre.altitudeinfra.fr/eligibilite/dsp/TCA00>

Les élus ont programmé une série de réunions avec l'opérateur et le département afin de suivre et d'accélérer le déploiement de la fibre.

Les agents de la ville accompagnent l'opérateur pour faciliter ces travaux et réduire ainsi les délais. Nous vous tiendrons régulièrement informés des avancées.

Initialement prévu pour fin 2022, le raccordement total des logements honfleurais a pris du retard. **Le Département du Calvados, en charge du déploiement** avec l'entreprise Altitude Infra, a ainsi dû décaler le calendrier prévu. Le nouvel objectif fixé : que la Ville soit totalement éligible fin 2023.

Voici les dernières données du déploiement datant de novembre dernier :

- > **1 891 logements étaient éligibles en novembre dernier (ceux qui étaient historiquement éligibles et qui ont fait l'objet d'une réingénierie).**
- > **Tranche 1 : 2 410 logements supplémentaires doivent être rendus éligibles au 1^{er} trimestre 2023.**
- > **Tranche 2 : les 1 800 derniers logements doivent être rendus éligibles à l'été 2023.**



UN SYSTEME D'ALERTE *pour informer les habitants*

Déployé sur tout le territoire national à la fin du mois de juin 2022, le dispositif FR-Alert permet de prévenir, en temps réel, toute personne détentric d'un téléphone portable de sa présence dans une zone de danger.

Au travers de la téléphonie mobile, le système FR-Alert permet d'informer sur la nature et la localisation d'un danger ou d'une menace, et d'indiquer les actions et comportements à adopter pour se prémunir de ces dangers ou réduire, autant que possible, l'exposition aux effets de ces menaces.

Les notifications peuvent transmettre des informations sur :

- la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...);
- l'autorité qui diffuse l'alerte ;
- la localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...);
- l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...);
- le cas échéant, un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Outre la notification d'alerte, **des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation sont diffusées par le même canal dans la même zone géographique.**

Tout type d'événement majeur peut justifier d'alerter la population : événements naturels, biologiques et chimiques, sanitaires, technologiques et industriels ou événements à caractère terroriste.

Pas d'inscription, ni d'application

FR-Alert est conçu pour alerter toute personne présente dans la zone d'alerte, via les réseaux de télécommunications. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes, peu importe l'endroit dans lequel vous vous trouvez et le téléphone portable que vous utilisez. Pour les mêmes raisons, nul besoin de télécharger une application mobile.

Source et informations : www.fr-alert.gouv.fr

La Ville de Honfleur se prépare à d'éventuelles mesures de **délestage électrique** comme le reste du territoire national.

En effet, lorsque la situation électrique est très tendue sur le réseau électrique, il peut être nécessaire d'effectuer des coupures temporaires appelées délestage, pour conserver l'intégrité du système électrique. Ces coupures maîtrisées sont généralement de courtes durées et permettent d'éviter un problème à plus grande échelle (source : edf.fr).

Une application pour suivre en temps réel

Pour suivre la consommation électrique des français et voir si le réseau électrique est sous tension, téléchargez l'application citoyenne **EcoWatt**.

Des éco-gestes y sont détaillés pour vous aider à limiter votre consommation d'électricité.



RUE HAUTE

une réhabilitation de grande qualité

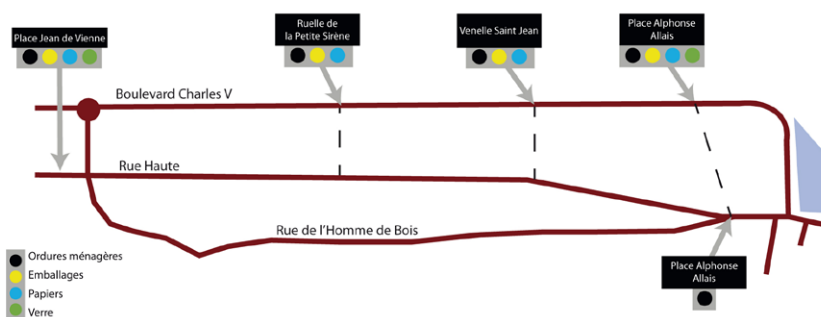
Côté travaux, à Honfleur, s'est engagé, dès le 9 janvier dernier, un nouveau chantier, rue Haute. En effet, alors que les travaux d'assainissement initiés par le SIVOM se sont terminés fin de l'année, cette nouvelle phase de travaux a pour objectif la reprise du réseau d'eaux pluviales, la pose de bordures et structures de chaussée, ainsi que la mise en œuvre de pavés en grès sciés.

Aussi, jusqu'au 25 mai inclus, pour

éviter tout incident, notamment à cause des boîtiers et regards apparents, des pavés qui pourraient se déchausser ou encore pour respecter les temps de séchage, **la rue sera interdite aux véhicules, en semaine et les week-ends.** Les piétons, chalands et commerçants, pourront, eux, évidemment circuler et une aire de livraison a été ins-

tallée place Hamelin, accessible de 18h à 9h.

La collecte des déchets (ordures ménagères, emballages, papiers et verre) est également impactée le temps de ces travaux. Des points d'apport volontaire ont été mis en place comme détaillés dans le schéma ci-dessous :



12³4⁵

Coût total des travaux pour la Ville : 1 315 000 € TTC

« Nous sommes conscients que ces travaux perturbent votre quotidien. Nous faisons le maximum avec les entreprises pour limiter le plus possible les nuisances », écrivait Michel Lamarre, le maire, aux habitants et commerçants de la rue Haute début décembre. « Il est impossible de réaliser une telle réhabilitation sans perturbations [...] mais je suis persuadé que l'embellissement de notre rue Haute valorisera tous les immeubles, boutiques, magasins qui la constituent et que vous en bénéficierez. »



Zoom

« Nous allons sauver le phare, symbole maritime de notre ville »

Le 18 novembre dernier, sous l'impulsion de Michel Lamarre, maire de Honfleur, s'est tenue une première réunion au siège de la Société des Marins – l'ancienne baraque aux balises située sur le Môle, à Honfleur – juste à côté du « petit phare à tête rouge » qui figure sur de nombreux tableaux, aquarelles, dessins et photos. Pour le maire, ce phare est un symbole honfleurais auquel nous sommes tous très attachés.

L'objectif de cette réunion : tout tenter pour préserver cet élément important du patrimoine maritime de la Ville, en mauvais état depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, le phare reste propriété de l'État qui en confie la gestion à la commune. Il a connu ses heures de gloire jusque dans les années 1980 où il servait, pour les navires, de moyen de balisage pour entrer et sortir du bassin et signaler les éventuels dangers. C'est en 1994 qu'il perd de son utilité avec l'arrivée du sas-écluse, créé de toute pièce pour lutter contre l'envasement.

Considérant son intérêt patrimonial (le phare est protégé au titre des Monuments historiques) et souhaitant le sauver, Michel Lamarre a, dès 2015, mis sur la table un projet de restauration pour ce bâtiment. Mais l'édifice a été rapidement jugé très dégradé ; dégradations qui compromettent aujourd'hui même sa solidité, sa pérennité et également sa sécurité.



« Des faiblesses sont également apparues au niveau de la structure du Môle. Nous avons pu constater qu'il avait bougé avec le temps, et que cela avait eu des conséquences sur l'infrastructure du petit phare. »

Michel Lamarre, maire de Honfleur

Le 18 novembre dernier donc, une réunion importante s'est tenue au pied de ce Monument historique, notamment en présence du sous-préfet, Guillaume Lericolais, du conservateur régional des Monuments historiques de la DRAC, Philippe Rochas et de Marie Fruleux, architecte des Bâtiments de France. L'objectif : réfléchir, ensemble, à l'avenir du petit phare.

Pour l'heure, **des cerclages métalliques ont été installés sur la structure dès la mi-décembre par une entreprise de ferronnerie**. Des barrières ont été posées autour pour en interdire l'accès. En parallèle, **une étude structurelle**

(diagnostic précis de l'état du phare pour ensuite pouvoir définir les travaux nécessaires) a été commandée par les services municipaux.

Pour évaluer le coût de la réhabilitation et de la restauration du phare, la Ville de Honfleur est également en train de constituer un dossier qui intégrera, notamment, les plans d'origine du bâtiment pour permettre de comprendre la structure du Môle et du phare. Ensuite, une étude financière sera diligentée. L'aide financière de l'État et du Département pourra être sollicitée pour mener à bien la restauration.



→ DETECTION INCENDIE

La municipalité va plus loin pour protéger l'église Sainte-Catherine et son clocher

À Honfleur, l'église Sainte-Catherine et son clocher sont en perpétuelles remises aux normes pour tenter de répondre à toutes les obligations réglementaires en matière de sécurité. Compte-tenu de la valeur historique de ce patrimoine, le maire, Michel Lamarre, a souhaité que les services de la Ville mettent en place des dispositifs supplémentaires pour assurer la préservation de ces monuments.

« En 2023, nous allons ajouter, aux systèmes déjà existants, de la détection supplémentaire, des alarmes avec report d'alarme sur les téléphones portables, et nous allons également surveiller les combles de l'église Sainte-Catherine parce que les combles (caméras infra-rouges) ne sont pas accessibles rapidement en cas d'incident. » explique Benoît Suter, responsable du service Bâtiments pour la Ville. Des écrans relaieront ce qui s'y passe.

Ces travaux, ainsi que de nouvelles mises aux normes en matière d'électricité, doivent débuter d'ici le printemps 2023. Ils se feront « en site occupé », c'est-à-

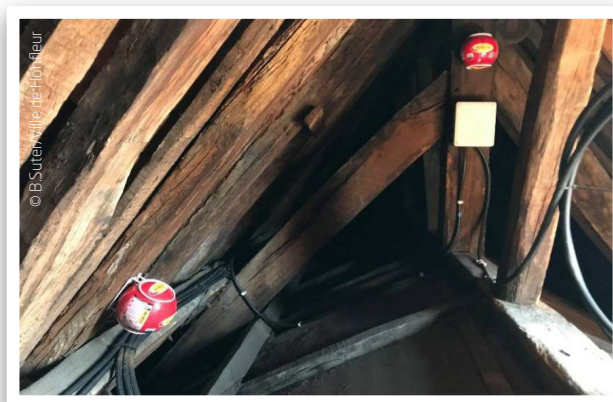


Image de la protection par boules d'extinction automatique dans les combles de l'église Sainte-Catherine.

dire que le public pourra continuer d'entrer dans l'église pendant les différentes phases de travaux qui doivent durer, au total, huit mois.

« La préservation de notre église et de son clocher est une réelle priorité pour la Ville, pour nous et pour les générations futures. » insiste Michel Lamarre, le maire de Honfleur.

Le maire salue à ce titre le travail de Claude Chicherie, ancien premier adjoint. Désormais, c'est Felipe Alvarez qui est en charge de ce dossier.



→ COMPLEMENTAIRE SANTE

En 2019, la Ville de Honfleur a signé un partenariat avec Axa. L'objectif, pour Michel Lamarre : **faire bénéficier les Honfleurais d'un tarif privilégié** pour, la complémentaire santé, que vous soyez retraité (+ de 60 ans), indépendant (profession libérale, artisan, commerçant, chef d'entreprise...), fonctionnaire (contrat labellisé), agriculteur ou tout simplement pour ceux habitant ou travaillant sur Honfleur. **Une réunion d'information sur cette thématique se tiendra salle Carnot mardi 28 février prochain, à 14h30.**

Contact : pour toute information, vous pouvez joindre Nelly Lartigaud de Axa au 06 30 09 63 98.

→ FACTURES D'EAU

Le Syndicat des Eaux du Pays de Honfleur fait un geste envers les familles en difficultés. Avec votre prochaine facture, vous recevrez un courrier, **à ne pas jeter**, vous permettant d'être aidés dans le paiement de votre facture d'eau.



Béatrice Blaise, référente administrative et comptable du CCAS et Jennifer Tallois, responsable de l'épicerie.

EPICERIE SOCIALE

une vraie politique de solidarité

À Honfleur, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) accompagne les personnes dans leurs démarches administratives et dans l'ouverture de leurs droits. Comme l'explique Nadine Duteil, référente sociale, « *parfois, des gens viennent pour un souci dans le paiement d'une facture mais, en fait, on se rend compte qu'ils auraient besoin et pourraient prétendre à d'autres aides, légales ou facultatives. Alors, je les oriente vers ce à quoi ils ont droit* », explique-t-elle.

En fonction de leur situation et de critères financiers, certaines aides, notamment facultatives, peuvent ainsi être proposées, telles que la bourse de rentrée, la bourse pour un voyage scolaire, une aide au paiement de la cantine, l'aide énergie ou encore l'épicerie sociale.

Comment bénéficier de l'épicerie sociale ?

La personne est reçue au CCAS par des professionnelles. Pour faire une demande, elle doit fournir les justificatifs de ses ressources et sa dernière quittance de loyer. Si la personne peut bénéficier de l'épicerie, des droits lui sont ouverts pour le mois. Elle pourra alors aller faire ses courses, dans la limite d'un certain montant, sur rendez-vous préalable et une fois par semaine,

à l'épicerie, située à l'espace Rottier. Elle trouvera des produits d'hygiène, d'alimentation et d'entretien.

Le bénéficiaire sera accueilli par Jennifer et Laurette. Une participation financière de 10% lui sera demandée. Et, chaque mois, il devra justifier de sa situation auprès du CCAS pour continuer à toucher cette aide.

Une aide énergie possible pour les foyers

Pour les foyers ou les personnes qui le désiraient, la somme allouée à l'aide alimentaire peut se transformer en aide énergie. C'est le CCAS qui règle, directement au fournisseur d'énergie, la facture.

à noter

**N'hésitez pas à franchir les portes du CCAS !
Le Centre Communal d'Action Sociale est ouvert au public les lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; les mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h.**

Contact : 02 31 81 88 00.



→ PRESENTATION DES ACTIVITES D'ETRE ET BOULOT

L'association Être et Boulot a pour cœur de métier l'insertion sociale et professionnelle. Elle gère des ateliers et chantiers d'insertion qui lui permettent de salarier des personnes réparties sur plusieurs entités. Acteur reconnu de l'insertion sur le territoire, Être et Boulot a subi, depuis 2019, quelques difficultés financières, liées, notamment, à l'impact fort de la crise de la Covid-19, à la crise du pouvoir d'achat sur les activités, à des difficultés de recrutement et également à un certain désengagement de ses clients. Aussi, pour sauver la structure, la Ville de Honfleur, la Région Normandie, le Département et la CCPHB ont voté, fin 2022, le versement d'une aide exceptionnelle de 160 000 €. Le coût des prestations de la structure sera également réévalué.

→ LA RESSOURCERIE

Élément incontournable du quotidien d'Être et Boulot : sa ressourcerie, inaugurée officiellement le 2 novembre 2021 sur la zone d'activités du Plateau, à Honfleur. Dans ce grand bâtiment, les salariés en insertion, membres de l'association, récupèrent toutes sortes d'équipements émanant de particuliers ou de collectivités (jouets, mobilier, électroménager, livres...). L'objectif ? Revaloriser ces équipements par des actions de rénovation et/ou d'entretien afin de leur redonner une seconde vie. Les objets sont ensuite mis en vente au sein même de la ressourcerie, à petits prix,



afin de contribuer à une démarche d'économie sociale, solidaire et soucieuse de l'environnement. Une seconde vie, c'est également ce qu'offre cette structure à ses travailleurs. En effet, chacun d'eux est en insertion sociale et professionnelle et trouve, grâce à cet emploi à la ressourcerie, une raison de se lever le matin.

La ressourcerie « 3 R » (Recycler, Réparer et Réutiliser) est située Chemin de la Fosseirie, sur la zone d'activités du Plateau. Ouverture du mardi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 10h à 17h. Infos au 07 89 81 46 01 ou au 06 34 44 54 69.

→ HONFLEUR ENVIRONNEMENT LITTORAL

Avec, une fois de plus, en ligne de mire, l'insertion ou la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi, l'association Être et Boulot possède une autre corde à son arc : Honfleur Environnement Littoral. Ses 20 salariés s'occupent, au quotidien, des travaux d'entretien d'espaces verts et du littoral pour le compte de collectivités ou d'entreprises (et non pour les particuliers) allant de Honfleur au Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande et en passant par

le Village de Marques et la SNCF ! Entretien d'espaces verts, de chemins de randonnées, de domaines forestiers, intervention sur talus et pentes raides, réalisation de petits travaux de bricolage ou encore régulation d'espèces invasives (comme la Berce du Caucase ou la Renouée du Japon...), les équipes d'Être et Boulot ont développé un réel savoir-faire en la matière et œuvrent, ainsi, au quotidien, à la protection de l'environnement.



Honfleur Environnement Littoral est joignable par mail :

hel.eb@etreetboulot.fr

ou par téléphone au 06 85 41 10 88 ou 02 31 89 96 59.



→ COUDES A COUD'

Créé en 2019 par l'association Être et Boulot, l'atelier couture, installé dans la boutique Coudes à Coud' au cœur du quartier des Marronniers-Canteloup, récupère et collecte les textiles déposés, par tout un chacun, dans les bornes d'apport volontaire réparties sur le territoire de Honfleur et de ses environs. Les couturières, en insertion encadrées par une encadrante, trient, lavent, repassent et raccommodent les habits afin de les revendre, à petits prix, dans leur magasin.

Avec leurs doigts de fées, les cou-



turières créent également des vêtements et autres articles (lingettes démaquillantes, tabliers, sacs pour les courses...) avec les tissus récupérés. Et elles réparent et customisent aussi vos vêtements !

La boutique Coudes à Coud' est installée avenue du Canteloup, à Honfleur. Ouverture du mardi au samedi de 10h à 18h.

Infos au 02 50 08 11 70 ou au 02 31 89 96 59.

Installés désormais sur tout le territoire de la CCPHB, les points d'apport volontaire recueillent ainsi, chaque année, plus de 120 tonnes de tissus.

« Merci à Être et Boulot de m'avoir donné cette chance »

2023 sera, à n'en pas douter, une belle année pour Marie-Rose Oguenin. Alors qu'il y a trois ans, en 2020, elle était arrivée à Honfleur sans emploi ni même un sou en poche, elle se lance, cette année, à son compte, dans la sophrologie et les soins énergétiques. Un rebond qu'elle dit devoir à Être et Boulot, l'association d'insertion qui l'a aidée. « Quand je suis arrivée ici, il fallait que je trouve rapidement un travail et j'avais besoin d'un peu de temps et d'espace pour me retrouver. Je connaissais quelqu'un à Honfleur qui m'a parlé d'Être et Boulot et, en janvier 2021, j'ai réussi à y entrer. J'ai commencé par trier les vêtements récupérés dans les bacs, j'ai fait du repassage pour Coudes à Coud', j'ai tenu la boutique aussi, mais j'ai surtout travaillé comme couturière. Mettre la couture en pratique, ce que j'avais appris dans mon enfance, m'a fait beaucoup de bien. Et je me suis même découvert un talent, celui de customiser les vêtements ! Ce passage chez Être et Boulot m'a permis de prendre le temps de me reconstruire, de penser à mon avenir, de reprendre confiance en moi. Je suis très reconnaissante envers l'association de m'avoir donné cette chance », explique celle qui est également devenue chroniqueuse pour Radio Eva.



Pour une séance de sophrologie ou de soin énergétique sur Ablon, contactez Marie-Rose Oguenin au 06 30 04 38 72.

900

C'est le nombre de personnes qui, grâce à Être et Boulot, ont retrouvé le chemin de l'emploi depuis 20 ans.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE CHANGE

sa manière d'enseigner... et sa marche

Quatre ans. Voilà déjà quatre années que l'école de musique municipale de Honfleur enseigne trompette, tuba et trombone dans plusieurs écoles primaires (CM1, CM2) et les classes de 6^e du territoire, dans le cadre de son programme « l'Orchestre à l'école ».

Mais l'an dernier, Philippe Simon, le directeur de l'établissement, et plusieurs enseignants se sont rendus compte que ces enfants, suivis dans le cadre de l'Orchestre à l'école, apprenaient beaucoup plus vite que ceux suivis régulièrement à l'école de musique. « Nous avons remis notre enseignement en question. Désormais, depuis une petite année, nous ne lisons plus les notes sur le papier comme le veut la tradition (solfège), mais nous lisons la partition sur l'instrument et nous accentuons la relation rythmique des notes à l'instrument », détaille Philippe Simon.

À Honfleur, l'enseignement de la musique et la possibilité offerte aux écoliers d'y accéder est une réelle volonté de l'équipe municipale. **En tout, plus de 300**

élèves pratiquent un instrument de musique, soit par le biais de l'école de musique soit via l'Orchestre à l'école.

« Nous travaillons par projets. Les enfants s'inscrivent dans un projet en début d'année et ils se réalisent à travers les concerts et auditions que nous faisons chaque année », ajoute Philippe Simon.

Et des projets, le directeur de l'école et ses enseignants n'en manquent pas :

> Le **29 janvier** prochain, à **16h**, profitez d'un concert de Honfleur Harmonie et des élèves de l'Orchestre à l'école au Grenier à Sel.

> Le **12 février**, à **17h**, le Raddley College (orchestre symphonique anglais) vient se produire à Honfleur. L'objectif : réunir 100 musiciens sur scène, avec les élèves de l'école de musique, pour jouer ensemble.

> Le **18 mars** prochain, toujours au Grenier à Sel, à **19h**, l'école de musique organise sa soirée traditionnelle sur le thème de l'Amérique du Sud. La première partie de

ce concert sera proposée par les élèves de l'école et la deuxième partie sera assurée par un orchestre brésilien qui viendra jouer du choro.

> **Du 29 mars au 1^{er} avril**, les élèves proposeront des auditions de piano, guitare, chant et violon/violoncelle au Grenier à Sel, et les professeurs de l'école offriront un concert au musée Eugène-Boudin.



Infos

**Par mail : ecoledemusiqueeriksatie@wanadoo.fr
ou par téléphone au
06 31 28 17 13**

L'école propose des cours d'instruments à vents (trompette, trombone, tuba, clarinette, saxophone et flûte traversière), de cordes (violon, violoncelle, guitare), de batterie, de chants et des classes de piano. Il existe toujours des cours de formation musicale.



MEDIATHEQUE, BATOLUNE, MUSEE...

les jeunes peuvent utiliser leur pass Culture

Depuis la fin de l'année 2022, les équipements culturels de la Ville de Honfleur sont désormais accessibles aux jeunes via le « pass Culture » !

Le pass Culture, qu'est-ce que c'est ?

Le pass Culture est un dispositif mis en place par le ministère de la Culture. **Il s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans** pour leur offrir, grâce à une application dédiée et géolocalisée, l'accès à toutes les offres culturelles (cinéma, livre, spectacle vivant, musique, musées et expositions, cours et pratiques artistiques les plus variées, etc) situées autour de chez eux. Et, ce, en ouvrant à chacun d'entre eux un crédit (de 20€ (s'ils ont

15 ans), 30€ (s'ils ont 16 et 17 ans), 300€ (s'ils ont 18 ans)).

L'objectif : lever le frein financier entre de nombreux jeunes et l'offre culturelle, mais aussi permettre à chacun de construire son propre parcours culturel au plus près de chez lui.

Où l'utiliser à Honfleur ?

Ainsi, à Honfleur, le pass Culture est applicable au cinéma Henri-Jeanson, au Batolune, à la médiathèque, au musée Eugène Boudin mais également pour tout événement payant qui serait organisé par la Ville.

Comment s'inscrire ?

1. Télécharger gratuitement l'application pass Culture sur un portable depuis Google Play ou Apple Store.
2. Se rendre sur l'application pass Culture.
3. Cliquer sur le petit bonhomme en bas à droite de l'écran pour se rendre sur la page profil, puis sur « S'inscrire ».



Infos

Plus d'informations sur le site du pass Culture (<https://pass.culture.fr/>). Découvrez les offres individuelles mais aussi collectives en allant sur le site du pass Culture onglet « Dispositif ».



Sébastien Lerat reprend l'institution « La Petite Chine »

Véritable institution locale, La Petite Chine, à Honfleur, était, jusqu'à il y a quelques années, un salon de thé incontournable de la Cité des Peintres. Jean-Claude Osmont et Fan, les anciens propriétaires, étaient reconnus pour la qualité de leurs thés, bien sûr, et également pour leurs pâtisseries (scones, macarons). Après plusieurs années de fermeture, le salon a enfin rouvert ses portes en août dernier. Et c'est un grand amateur de café et élu *Meilleur torréfacteur de France* en 2013, qui a repris le flambeau de la qualité : Sébastien Lerat. Torréfacteur et déjà propriétaire d'une brûlerie à Bernay, Sébastien Lerat avait pour objectif « *de ne pas laisser cette institution tomber à l'eau. Si je fais un parallèle avec le bateau du même nom, moi et mon équipe avons remis La Petite Chine à flot, avec un équipage et des matelots* », sourit-il. Et en guise de capitaine du navire, Sébastien Lerat, qui souhaite se concentrer sur sa boutique bernayenne, vient de lancer un jeune couple, habitant de Saint-André-d'Hébertot. Thomas Lamy et sa compagne, Jade, proposeront, eux, des pâtisseries faites maison, transformées sur place et avec des produits essentiellement locaux. « *J'ai été client ici il y a quelques années. Mon objectif est de faire vivre cet endroit comme je l'ai connu : authentique, chaleureux. C'est ce que je veux transmettre à mon tour, avec ma touche de modernité.* » Cafés de spécialités venus du monde entier, thés *Dammann* ou de la marque *Palais des Thés*, Sébastien Lerat souhaite également proposer, en ses murs, des produits régionaux de qualité. Et il lance d'ailleurs un appel aux producteurs locaux : « *Qu'ils n'hésitent pas à franchir ma porte !* »

Pratique : ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 18h30. Plats, desserts, brunchs, salon de thé. Pâtisseries et viennoiseries faites maison. La Petite Chine est située au 14, rue du Dauphin.



La Feuille de Vigne, élue meilleure cave de France en 2022 !

28 ans. Voilà 28 ans que Régine et Hervé Lestage exercent à Honfleur, au sein de La Feuille de Vigne. 28 ans qu'ils prodiguent bons conseils et bonne humeur à leurs clients, souvent fidèles à cette enseigne rouge vieillie de la rue du Dauphin. Vins, épicerie fine, huiles et vinaigres, produits régionaux, issus en partie de jeunes producteurs en devenir et approuvés par les maîtres des lieux... la Feuille de Vigne est devenue l'adresse phare des habitants en quête d'un produit de qualité. Et leur ténacité a payé : en 2022, Régine et Hervé Lestage ont été désignés meilleurs cavistes de l'année par la Revue des vins de France. « *C'était une surprise, nous ne nous y attendions pas. C'est une belle reconnaissance pour nous, pour cette passion que nous essayons de transmettre à nos clients et pour ces producteurs à qui nous faisons confiance* », se réjouit la propriétaire des lieux.

En 1994, quand ils ont commencé, rue des Lingots puis rue du Dauphin, il parlait vin, elle parlait livres... Et puis Régine a « *tout appris* » de ce métier de caviste. « *L'amour de nos produits nous a fait ouvrir le Bacaretto, rue de la Chaussée, en 2004. Dégustations de vins à l'aveugle pour découvrir de nouvelles saveurs, plateaux de fromages, charcuterie... nous avons pris beaucoup de plaisir à recevoir nos habitués dans cet établissement.* » Mais la Covid-19 et leur rythme soutenu a eu raison de cet endroit pittoresque qui a définitivement fermé ses portes en 2022. « *Nous continuons à les avoir chez nous, à la Feuille de Vigne, et nous sommes heureux de cela* », sourit Régine Lestage.

Pratique : La Feuille de Vigne, située au 24, rue du Dauphin, est ouverte tous les jours sauf le lundi de 10h à 13h et de 15h à 19h30. Régine et Hervé Lestage sont joignables au 02 31 98 78 96.



Formose Mendy ouvre un restaurant brésilien afro-caraïbéen sur le Plateau

« Chez moi, la cuisine, c'est synonyme de partage. Ma mère, quand elle préparait, elle ne faisait jamais pour 2 ou 3 mais toujours pour plus. Au cas où quelqu'un viendrait se joindre à nous. » C'est dans cet esprit que Formose Mendy a ouvert son restaurant, le Rodizio Barrio Latino. Installé dans les anciens locaux de la cantine d'Akai, sur le Plateau, l'Ebroïcien propose un tout nouveau concept brésilien afro-caraïbéen. Viande cuite à l'épée, en cuisson instantanée et servie à table, Formose veut créer, ici, un lieu où chacun se sent comme chez lui. « J'ai envie de faire découvrir une autre culture aux habitants et visiteurs de Honfleur, d'autres saveurs, un autre horizon, une autre manière de cuisiner. »

Et pour ce faire, il s'est totalement réapproprié les 600 m² de l'ancienne usine. « J'ai tout refait, y compris les cuisines, et ai créé plusieurs espaces : une salle de restauration principale, une salle plus intime pour les mariages, anniversaires et autres, une cuisine digne de ce nom et une grande salle servant pour les séminaires ou formations », indique-t-il. La décoration, aussi, invite à se poser : canapés, fauteuils, chaises extérieures le long des bassins d'eau... « Ici, j'ai envie que ce soit plus qu'un restaurant, mais plutôt un lieu de vie, que les gens viennent se poser. Même juste pour boire un verre ou bronzer un moment ! »

Ancien bénévole aux Restos du Cœur à Evreux, c'est tout naturellement que Formose Mendy a invité à Noël et la Saint-Sylvestre, plusieurs bénéficiaires d'associations caritatives locales. « N'importe qui peut basculer du jour au lendemain. Il n'y a aucune gloire à tirer de ce que j'ai fait, c'est juste être humain », défend-il. Il compte, d'ailleurs, renouveler ces repas offerts cet été.

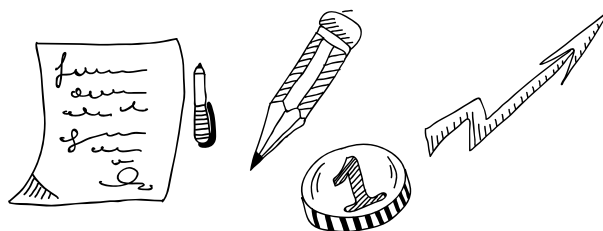
Pratique : Le Rodizio Barrio Latino est ouvert tous les midis du mardi au samedi et les soirs du jeudi au samedi. Le site peut être privatisé pour tout séminaire, mariage, réunion, espace de co-working ou même de karaoké.



Chloé ouvre Maman Gorille, sa « cantine » végétarienne

Chloé Woestelandt a ouvert, en octobre dernier, le restaurant « Maman Gorille », au 44, rue de la Chaussée. Cet endroit, qui était, il y a encore quelques mois, le Baccaretto, elle l'a pensé comme un véritable lieu de vie, une « bonne cantine du midi », familiale, chaleureuse et surtout... végétarienne. « À la maison, je cuisine végétarien et sur Honfleur, il y a peu d'offres de la sorte, alors je me suis lancée ! » Burger végétarien, carrot cake, chachouka maison, Chloé innove pour les palais des plus curieux. « Mon goût pour la cuisine, et notamment la chachouka, me vient de mes parents. C'est plein de souvenirs et de bonnes saveurs », sourit-elle. Également propriétaire, avec son compagnon, Paul Lacheray, du restaurant l'Huître Brûlée, cette mère de quatre garçons propose des menus, chaque midi, concoctés avec de bons produits locaux, de saison et « bio, dans la mesure du possible ». Et, ce, tant dans le contenu de l'assiette que dans celui du verre. « J'essaie notamment de mettre en avant la production locale de cidres et de poirés. D'ailleurs, l'un de mes objectifs est d'ouvrir certains soirs ici un bar à cocktails. » Ce qui devrait être chose faite, dès le début de cette nouvelle année.

Pratique : Maman Gorille est situé au 44, rue de la Chaussée à Honfleur. Ouvert de 11h à 17h les vendredis, samedis, dimanches, lundis et mardis. Contact : 06 08 57 65 49.





Martine Lesellier travaille également en étroite collaboration avec l'Office de tourisme communautaire du Pays de Honfleur-Beuzeville.

MARTINE LESELLIER *est madame camping-cars*

« Les touristes, moi, je leur fais un accueil personnalisé. Un accueil... à la Martine ! » Martine Lesellier est la gardienne de l'aire d'accueil des camping-cars de Honfleur. Installée là depuis 2015, dans son « intégral Hymer », elle gère, bénévolement, les allées et venues des camping-caristes à Honfleur, et leur prodigue ses bons conseils pour visiter la ville. « Je suis Honfleuraise depuis 1957, et fière de l'être ! Alors en 2015, je suis allée voir mon maire, Michel Lamarre, et lui ai demandé de m'aider à créer un accueil pour ce public-là. J'avais envie de faire du bénévolat pour ma ville. Ce que je "vends" aux touristes ? Le Honfleur authentique, celui de mon enfance, rue de la Bavole, mais aussi du quartier Saint-Léonard, du Tripot, du roulage Saint-Nicol... J'y mets le cœur et le ton ! », sourit-elle.

Outre les informations sur la ville, cette ancienne fonctionnaire veille à ce que le séjour de ces touristes se déroule du mieux possible. « Depuis 2011 où j'ai eu mon premier camping-car, je suis devenue incollable sur le sujet ! » Un problème technique ? Elle leur donne le nom d'un garagiste. Un problème électrique ou une fosse qui déborde ? Elle contacte les services tech-

niques « avec lesquels les rapports sont excellents ». Un souci de paiement de l'emplacement ? Martine contacte la police municipale et notamment « le chef Germain » qu'elle sent à l'écoute. Besoin d'une pharmacie de garde, d'un distributeur... ? Martine a, là encore, réponse à tout !

Martine a notamment travaillé entre 1989 et 2009 à l'internat du LEP, mais aussi au collège Alphonse Allais. Ancienne animatrice pour Radio Eva, elle a également été bénévole au sein de l'association *Terre des Hommes* et a animé les premières fêtes de la Crevette, ainsi que quelques Téléthon. « Je suis animatrice dans l'âme. C'est pour ça que cette place me convient bien ! », sourit celle qui remercie « son » maire, Michel Lamarre, de lui avoir donné cette chance.



Pratique

Ouverture du chalet d'accueil, situé sur l'aire des camping-cars, uniquement en semaine, de 10h à 12h et de 15h à 17h.



MATTHIEU ROUSSIGNOL

est le nouveau président de la snsm

Depuis le 6 septembre 2022, Matthieu Roussignol a pris les fonctions de président de la station SNSM de Honfleur. Après la disparition soudaine de leur ancien président, Jean-François Guelennoc, les sauveteurs en mer avaient en effet besoin d'un nouveau capitaine.

Matthieu Roussignol, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

« Je suis originaire de Fécamp, issu d'une famille de marins. Plus jeune, j'ai travaillé dans le milieu de la pêche et ai même étudié à l'école maritime de Fécamp. Aujourd'hui, je suis pompier professionnel sur le site pétrochimique Total de Gonfreville-l'Orcher depuis 20 ans et sauveteur en mer rattaché à la station de Honfleur depuis trois ans. Si je me suis engagé à la SNSM, c'est pour apporter ma pierre en termes de secourisme. Enfin, si j'ai choisi Honfleur, c'est pour son esprit familial, pour l'équipe chaleureuse qui agit bénévolement ici. C'est aussi grâce à eux et leur soutien que j'ai pris la présidence. Je ne l'aurais pas fait si je ne m'étais pas senti entouré. »

Vous comptez donc axer votre présidence sur la formation ?

« Tout à fait. Je suis responsable de la formation pour la station de Honfleur depuis mon arrivée et, à ce jour, 50% de l'effectif est déjà formé aux premiers secours. Et j'ai recruté neuf personnes dont deux collègues pompiers professionnels et un mécanicien ! En 2022, nous avons signé une convention avec l'école de sapeurs-pompiers professionnels de Seine-Maritime pour continuer à former nos sauveteurs en

mer. Par ailleurs, j'ai également dans mes objectifs de faire connaître la SNSM plus largement ainsi que de continuer à chercher des dons. »

Vous êtes toujours à la recherche de dons ?

« Plus que jamais ! Notre vedette V1 arrive en bout de course. Le budget total pour un nouveau bateau est de 1,8 millions d'euros dont 25% à la charge de notre station SNSM. Et le semi-rigide (zodiac équipé) que nous avons devra également, dans les années à venir, être changé. Un neuf coûte entre 100 000 et 120 000 euros qu'il nous faudra financer à hauteur également de 25%. Pour les particuliers, les dons sont défiscalisés à hauteur de 66%, ce qui n'est pas négligeable ! »

Pratique :

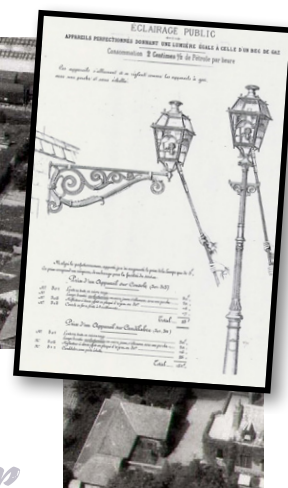
> **Pour contacter la SNSM de Honfleur, rendez-vous sur la page facebook : Station SNSM Honfleur Sns131/655 ou par mail : president.honfleur@snsn.org**

> **Pour faire un don, rendez-vous sur le site <https://station-honfleur.snsn.org> ou par chèque à l'adresse : route des Fascines 14600 Honfleur.**

Au quotidien, les sauveteurs en mer interviennent suite à l'imprudence des gens sur la plage du Butin, pour aider des plaisanciers qui s'échouent sur la digue, pour des avaries moteurs ou encore lorsque des personnes se donnent la mort depuis le pont de Normandie. La SNSM est une association d'utilité publique ; les sauveteurs ne sont donc pas payés.



LA PETITE AVENTURE de l'éclairage public à Honfleur



Alors que la crise énergétique est l'une des préoccupations de chacun, revenons un instant sur l'histoire de l'éclairage à Honfleur. « *Il faut dire que pendant des années, les habitants des villes ont demandé plus d'éclairage public, certains même sous forme de pétitions... les temps changent* », remarque Michel Lamarre.

La première tentative d'éclairage public eut lieu en 1755, il s'agissait d'une opération bien modeste, puisqu'il était constitué de 2 lampes à chandelle placées l'une devant l'hôtel du gouvernement et l'autre près de la Lieutenance. Les habitants devaient, comme auparavant, s'éclairer en portant eux-mêmes une lanterne ou un falot de résine.

Au début du 19^e siècle, le mode d'éclairage se perfectionne et l'on voit dans les principales rues s'allumer les lanternes de verre à réflecteur. En 1807, ce sont 9 lanternes et 25 becs qui éclairent les quais de la ville. Gérés par la Ville de Honfleur, 32 réverbères sont installés à partir de 1815. Ces réverbères à huile ne sont allumés que pendant les mois d'hiver de la tombée de la nuit à une heure du matin.

L'éclairage au gaz apparaît en 1845. Monsieur Lucas, horloger orfèvre rue des Logettes, est le premier commerçant honfleurais à placer des lampes extérieures à réflecteur à gaz pour l'éclairage de son magasin le soir.

En 1857, la rue de la République est illuminée par 12 candélabres et c'est en grandes pompes qu'a lieu en 1862 l'inauguration officielle de l'éclairage public au gaz avec 232 lampadaires et lanternes. La gestion en est confiée à l'usine Lebon. Cette année 1862 marque également l'éclairage de l'église Sainte-Catherine et

les honfleurais assistent à la messe de minuit dans une église fabuleusement éclairée.

À la fin du 19^e siècle, l'éclairage au gaz est peu à peu remplacé par l'éclairage électrique. La « fée électricité », comme l'on disait alors, apparaît en 1889 le long du Bassin de l'Est, près de la gare des chemins de fer. Le port de Honfleur est doté en 1892 de 22 foyers électriques. 7 ans plus tard le boulevard Carnot (actuel boulevard Charles V) est éclairé à l'électricité. L'Hôtel du Cheval blanc est le premier établissement privé à installer l'électricité.

Les fils nécessaires à l'électrification sont posés entre 1903 et 1932. On compte à Honfleur 932 abonnés au service électrique en janvier 1932 et 991 huit mois plus tard. Si la grande partie de la ville est alimentée, il faut attendre 1948 pour l'électrification des Varêts et des Monts et 1953 pour la Jetée de l'Ouest.

Dans les années 1960, l'éclairage public est rénové ; la pose des câbles souterrains débute, permettant la suppression du réseau aérien et des disgracieuses potences en fer qui les soutenaient. Les lampadaires dispensent désormais la lumière dite à giorno (éclairage brillant et propre) avec des haltes aux différents transformateurs placés dans la ville. En 1972, les lampadaires qui se trouvaient le long du Vieux Bassin sont remplacés par des lanternes.

En 2000 a lieu une campagne de réhabilitation de l'éclairage public. Les ampoules de 250 watts sont remplacées par des ampoules de 150 watts assurant le même service. Depuis 2004, l'ensemble de la ville de Honfleur bénéficie d'un nouvel éclairage flambant neuf.



Le Conseil des Sages a visité, en novembre dernier, aux côtés de Caroline Thevenin, la Lieutenantance.

CONSEIL DES SAGES

un dialogue constant avec nos habitants

Avec le Conseil des Sages, les grands projets de la Ville sont discutés avec les habitants

Depuis 2014, la Ville de Honfleur, sur demande de Michel Lamarre, est riche d'un « Conseil des Sages ». Tous les deux à trois mois, plusieurs hommes et femmes, bénévoles et désireux de s'engager pour leur commune, se réunissent pour réfléchir, ensemble, aux grands thèmes et problématiques de Honfleur. *« Nous sommes issus de milieux et catégories socio-professionnelles différents, ce qui apporte des points de vue intéressants sur le développement de Honfleur. Nous travaillons sur des sujets qui touchent directement la vie des habitants. Nous les choisissons ensemble et sommes là pour apporter un avis sur ces sujets et pour, éventuellement, proposer des solutions qui nous semblent pertinentes. »*

Circulation et stationnement, réflexion sur le périmètre sauvegardé de Honfleur, idées pour améliorer la vie des habitants sur le Plateau ou encore problématiques autour des déchets ménagers, des chambres d'hôtes et de l'accueil des touristes... leurs « missions » sont vastes. *« Nous menons nos recherches par nos propres moyens, en toute indépendance et dans la plus grande neutralité »,* détaille Raymond Destin, l'un des membres fondateur et animateur du Conseil des Sages. *« Je suis même déjà allé jusqu'à Bayeux pour voir ce qu'avait mis en place la collectivité et si cela pouvait s'appliquer à la*

nôtre ! » À la fin de leur premier mandat, entre 2014 et 2020, les « Sages » avaient rendu un rapport à la municipalité actant ainsi leur travail et leurs suggestions.

Réélu en 2020 et ravi du travail mené par ce Conseil des Sages qu'il préside et considère comme un réel instrument de la démocratie locale participative, Michel Lamarre a demandé à Raymond Destin de reformer, à nouveau en 2020, un Conseil des Sages pour réfléchir, cette fois, notamment, à l'université multi-culturelle. Les « Sages » vont également, dans les mois et années à venir, donner leur avis sur les projets de la municipalité en faveur du développement durable et de l'écologie, du désenclavement du quartier des Marronniers-Canteloup, du projet de recréusement du bassin du centre ou encore celui de la recréation d'une gare de voyageurs à Honfleur.

Les membres du Conseil des Sages :

Michel Lamarre, Raymond Destin, Chantal Brunetot, Jean-Pierre Cereuil, Claude Chicherie, Jean-Pierre Coll, François Denancé, Patrick Durand, Eric Florin, Jean-François Guillet, Henri Jarroux, François Lalaz, François Lozach, Annick Lebrasseur, Lydia Orange, Jean-Claude Quintric, Danielle Ragel, Claude Taillis et Philippe Leguillier.

Ces jeux vous sont proposés par l'association Le Pion de Normandie.

TIMELINE

Histoire de Honfleur

Historique, insolite ou anecdotique... Reliez chaque événement à la date qui lui correspond sur la frise chronologique et éliminez l'intrus !

Les skis Ullern, fabriqués à Honfleur, permettent à Sveinung Svalastoga de battre le record du monde de saut à ski sur tremplin.	Le naturaliste Georges Cuvier analyse les ossements d'un Streptospondylus, cousin du T-Rex retrouvé près des falaises de Vassouy et fonde une nouvelle science : la paléontologie.	Deuxième voyage de Samuel de Champlain vers le Canada depuis le port de Honfleur.
Henri IV vient livrer bataille à Honfleur. Il s'exclame : "J'ai failli être tué six fois en ce Bordel, Dieu est ma garde !"	Premier acte officiel faisant foi de l'existence de Honfleur.	Maire de la ville de Québec, Jean Pelletier inaugure le quartier du Québec sur le Plateau.
Naissance du compositeur Erik Satie au 88 de la rue Haute (appelée alors rue Gambetta).	Le footballeur honfleurais Marcel Pinel dispute la Coupe du monde de football.	Richard II fait le vœu de construire une chapelle. Il s'agit en fait de la chapelle primitive de Notre-Dame de Grâce.

ANAGRAMMES

de personnalités honfleuraises

1) **Johan Peschic** (ingénieur, urbaniste et maire de Honfleur)

> _____

2) **Laurent Blame** (résistant et martyr)

> _____

3) **Claire Musardeur** (poétesse, écrivaine et journaliste)

> _____

4) **Basile Delacharrue** (poète)

> _____

5) **Corine Fanasgas** (écrivaine)

> _____

6) **Esther-Irma Tesigure** (figure emblématique de la Société du Vieux Honfleur)

> _____

7) **Anna Pimorgo** (journaliste, oratrice et féministe qui participe au combat pour l'émancipation des femmes sous la III^e République)

> _____

REPONSES BM #44



1. Lucie Delarue-Mardrus
2. Samuel de Champlain
3. Charles Baudelaire
4. Maria Chapdelaine
5. Pierre Berthelot
6. Augustin Normand
7. Alphonse Allais
8. Henri de Régner
9. Albert Ier
10. Eugène Boudin
11. Henri Jeanson
12. Léon Leclerc
13. Arthur Boudin
14. Joseph Cachin
15. Jean de Vienne
16. Clive Harris
17. Jean Doublet
18. Henri IV
19. Erik Satie
20. Essoméric



LES FIDÈLES DE NOS MARCHÉS

Gervais Carnier à Honfleur depuis 45 ans

« Je me souviens du marché de Honfleur, quand j'y venais, enfant. Mon père emmenait notre réchaud et on faisait un barbecue, avec les autres commerçants non-sédentaires, devant le port. C'était extraordinaire. Que de bons souvenirs ! » Gervais Carnier est un inconditionnel du marché honfleurais. Présent quai Saint-Etienne depuis 45 ans, il vend inlassablement ses chaussures, avec, toujours, la même bonhomie.

Il y a 45 ans, Gervais a repris ce commerce de ses parents, « A la godasse », qui, eux, avaient posé, pour la première fois, leurs étals à Honfleur en 1953. « J'avais deux ans à l'époque. J'ai grandi là-dedans, ils m'ont appris ce métier. Et je ne le regrette pas ! », sourit-il. « J'ai même le sentiment d'avoir beaucoup de chance d'être là, malgré les impondérables du climat ! Je suis dehors, je partage mes samedis avec d'autres commerçants non-

sédentaires que je connais bien, le contact avec les clients est extraordinaire et j'ai surtout la liberté de remballer si je n'ai pas envie de rester ! »

À 72 ans aujourd'hui, Gervais a laissé son épouse Brigitte reprendre le flambeau de l'entreprise familiale... mais en continuant de l'accompa-

gner très régulièrement. « Je ne peux pas m'en passer ! », plaisante celui qui salue les élus et services de la Ville de poursuivre ainsi la tradition des marchés français.

Le **marché traditionnel** de Honfleur se tient tous les samedis matins de 8h30 à 13h, du cours des Fossés à la place Sainte-Catherine.

À Honfleur, il existe aussi un **marché bio** (les mercredis de 8h30 à 13h, place Sainte-Catherine), un **marché sur le Plateau** (les vendredis de 16h à 19h, place S. de Champlain) et un **marché aux poissons** (du jeudi au dimanche matin, jetée de Transit).





LA RUE HAUTE

l'esprit de Honfleur

« La rue Haute : la rue la plus basse de Honfleur ! »... en quelques mots tout est dit. Cette rue, bien singulière, englobe sur quelques centaines de mètres tout ce qui fait l'histoire et la renommée de Honfleur. Si l'on devait choisir une rue pour symboliser la ville, il ne fait aucun doute qu'elle serait l'élue. Elle est l'esprit de Honfleur, rue des hommes de la mer, des armateurs, des découvreurs et autres officiers de vaisseaux, rue des auberges, des hostelleries, des comptoirs marchands et des lieux de spectacle. Au début du 19^e siècle, il s'y trouvait un théâtre et jusque dans les années 1970 la salle Paturel, aujourd'hui démolie, était le lieu de rendez-vous des danseurs et des danseuses.

Antique chemin surélevé sous Charles V par rapport au rivage de la Seine, autrefois borné au sud par la mer, à l'ouest par le Maudit bout et la Roque pisseuse et à l'est par la place Hamelin anciennement dénommée place de la Fontaine bouillante, il fut façonné par les siècles et la mer. Cette rue la plus longue de Honfleur avant la création, à la fin du 18^e siècle, de la rue de la République et de son prolongement le cours Albert Manuel et à la fin du 19^e siècle du boulevard Charles V est mentionnée dès le 15^e siècle. Malgré plusieurs dénominations, Chemin royal, route Nationale ou rue Gambetta, elle eut à cœur de demeurer la rue Haute ou la Haute rue Honfleuraise.

C'est ici, parmi les familles de pêcheurs et les marins au long cours Lion, de Chauvin, Motard ou de Thibault Moulin que jaillissent et s'emportent avec eux tous ceux qui furent les excentriques de Honfleur : les Bausard, Gallois, Fallouard, Stewart, Satie ou Martange...

Elle est la rue des Soleils Honfleurais, ces charmantes *chacailles*, comme l'on disait jadis, se réunissant sur la Jetée du Milieu et, tels de braves bonimenteurs heureux de voir le touriste. L'humour, l'anticonformisme y fleurissent spontanément entre les pavés, comme l'écrit Dominique Bougerie. Elle est le bouillonnement des religions et des idées nouvelles, que l'on songe à la maison de la Cigogne devenue le prêche des protestants avant la Révocation de l'Édit de Nantes, aux prédications du lieutenant de vaisseau Jean-Baptiste Baussard, pape de la Nouvelle Jérusalem (à savoir Honfleur), lieu de naissance du premier journal Honfleurais : « Le Journal de Honfleur » créé en 1829 par Alexandre Daumont.

Véritable prolongement de la place Hamelin avec Alphonse Allais et Paul Demarais, la rue Haute fut le lieu éclairé, voire illuminé du musicien Erik Satie, du « poète chevalier de Craquefort, marquis de la joie » Hippolyte Gallois, phénomène unique en son genre, dont les vers n'étaient qu'une burlesque rhapsodie rimée, de l'écrivain au mille et une histoires Andrew Webster Stewart sans oublier Pierre Jean Michel Fallouard organiste compositeur et écrivain qui, dans ses « Cancans Honfleurais » nous invite à suivre les aventures pittoresques de la mère Godiveau, ou du père Impotent, honnêtes habitants de la rue Haute. Elle est également un refuge, un abri pour le bohème peintre-marin Jean Leclair ou pour le général-major de Martange qui, fuyant ses créanciers, s'y installa en 1772. Et comme les sirènes qui s'y cachaient autrefois, cette rue dévoile peu à peu avec humour les secrets de son histoire, de l'histoire de la cité maritime.



LA HONFLEURRAISE LUDIVINE SCELLES

exerce le métier rare de coloriste

Ludivine, pouvez-vous présenter votre parcours et votre métier ?

« Je suis coloriste, spécialiste du patrimoine bâti. Après des études d'architecture, je me suis lancée dans les Arts appliqués et ai suivi un BTS Design d'Espace. J'ai ensuite bifurqué vers une licence professionnelle conservation et restauration du patrimoine bâti, pour y étudier la pathologie des pierres, notamment. En 2013, j'ai eu la chance d'effectuer un stage auprès d'architectes des Bâtiments de France du Calvados et ai réalisé pour eux des « fiches conseil » ludiques et pédagogiques sur les couleurs et les textures des matériaux en Normandie. L'objectif de mon travail ? Proposer aux gens de remettre des couleurs à leurs façades, tout en respectant le patrimoine. C'est là que j'ai eu une vraie révélation qui m'a poussée à devenir coloriste pour les façades. J'ai donc créé ma société et ai déjà travaillé avec la ville de Balleroy, Vire ou encore de Granville. »

La Ville de Honfleur vous a commandé une étude colorimétrique. Qu'est-ce que cela veut dire ?

« À Honfleur, depuis plusieurs années, les services instructeurs (urbanisme et architectes des Bâtiments de France) sont embêtés dès que quelqu'un veut refaire sa façade, parce qu'il n'y a pas de règle à conseiller aux particuliers sur ce qu'ils peuvent ou ne peuvent pas faire en termes de couleurs alors, qu'en réalité, tout cela est très encadré. Alors, en 2020, après un diagnostic précis des façades honfleuraises, j'ai élaboré, à la demande de Michel Lamarre et de son équipe, une charte couleur qui ne dénature pas le patrimoine mais au contraire le diversifie tout en le préservant. L'intérêt, pour Honfleur,

d'avoir un guide colorimétrique, n'est pas de mettre en couleur toute la ville, mais plutôt de maîtriser les dérives dans l'optique de préserver le patrimoine et de valoriser les matériaux locaux. À ce jour, nous en sommes à l'étape de la mise en page du document. »

Les habitants pourront-ils bénéficier de cet outil ?

« Bien sûr, et c'est le but ! Concrètement, le guide colorimétrique servira aux Honfleurais qui veulent refaire leur façade, aux commerçants qui veulent oser colorer leur devanture ou aux nouveaux arrivants qui veulent remettre une maison à leur goût, à avoir des repères et à faire des choix éclairés qui mettront en valeur leur bâtiment mais également le patrimoine architectural remarquable de la Ville. Il se présentera sous la forme d'un nuancier assez large de couleurs conseillées et sera pédagogique. Quelle couleur fonctionne avec le rouge de ma brique ? Quelle couleur préconisée sur le pan de bois ? Comment faire ressortir mes volets, moi qui ai envie de les teindre en bleu ? Toutes les réponses se trouveront dans ce document ! »

« Pour faire preuve de pédagogie, j'ai pensé à demander cette étude pour expliquer aux Honfleurais que nous devons, ensemble, protéger et respecter notre ville. Honfleur se mérite. Ce travail servira de base notamment pour les nouveaux arrivants qui ne savent pas forcément que les choses sont très réglementées ici en matière d'architecture, de couleurs de matériaux. Il faut être vigilant pour ne pas défigurer Honfleur. »

Michel Lamarre

JANVIER

- > **Samedi 21 jusqu'à 22h30**
 - Médiathèque Maurice Delange : 7^e édition des Nuits de la lecture Ouverture exceptionnelle Animations jeunesse, ados et adulte (voir le programme)
- > **Mercredi 25 de 14h30 à 17h30**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Atelier Manga** pour les ados animé par Rémi Pielot, illustrateur de BD
- > **Samedi 28 à 20h30**
 - Batolune : Concert Gold under stone / Vikings & Celts (rock / hard rock)
- > **Dimanche 29 de 16h**
 - Greniers à Sel : Concert de l'école de musique

FEVRIER

- > **Samedi 4 à 15h**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Conférence Paul et Camille Claudel au pays de leur enfance** par François Claudel
- > **Du 11 février au 25 mars**
 - Médiathèque Maurice Delange : Exposition "Calligraphies" par Laurent Rébéna
- > **Samedi 11 à 14h30**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Atelier Calligraphie** animé par Laurent Rébéna
- > **Samedi 11 à 20h30**
 - Batolune : Concert Shifumi Orkestar (festif)
- > **Samedi 18**
 - Greniers à Sel : Salon toutes collections
- > **Samedi 18 à 20h30**
 - Batolune : Concert Si Senior (flamenrock)
- > **Les 25 et 26**
 - Greniers à Sel : Puces des couturières
- > **MARS**
 - > **Du 1^{er} au 31**
 - Médiathèque Maurice Delange : Exposition des réalisations des enfants *La nuit*, en partenariat avec les structures Petite Enfance de la ville, dans le cadre de la 13^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
 - > **Samedi 4 à 15h**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Conférence L'évolution du front de mer** par Yves Aublet, historien, avec l'association Le Vieux Honfleur
 - > **Du 7 au 25**
 - Médiathèque Maurice Delange : Exposition jeunesse *Œuvres collectives autour de Fernand Léger* par l'école Saint-Joseph de Honfleur et les écoles partenaires du projet, dans

le cadre de *Colorissimo*, manifestation organisée par l'association Bib'Gang

- > **Samedi 11** (2 séances à 10h30 et 11h30)
 - Médiathèque Maurice Delange : **Concert découverte pour les enfants de 0 à 3 ans *Sieste musicale*** par Nicolas Mathuriau, musicien, dans le cadre de la 13^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
- > **Samedi 11 à 15h**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Concert-lecture *Les barrières de l'imaginaire*** par Lara Dopff, poétesse, Alice Cissokho, harpiste, et Pape Cissokho, koriste, à l'occasion du *Printemps des poètes*
- > **Samedi 18** (2 séances à 10h30 et 11h30)
 - Médiathèque Maurice Delange : **Animation-lecture pour les enfants de 0 à 3 ans *Clown*** par l'association *Animation Lecture Plaisir*, dans le cadre de la 13^e édition du *Mois des P'tites Oreilles*
 - Greniers à Sel : **Soirée traditionnelle** par l'école de musique
- > **Samedi 18 à 20h30**
 - Batolune : Concert Toxic Frogs (punk rock celtique)
- > **Samedi 25 de 14h30 à 17h30**
 - Médiathèque Maurice Delange : **Atelier Manga** pour les ados animé par Rémi Pielot, illustrateur de BD



> Samedi 25 à 15h

• Médiathèque Maurice Delange :
Conférence *Rock my soul, l'histoire de la musique soul* par Patrice Blanc-Francard, dans le cadre de *Nomadzz* :
les rendez-vous Jazz

> Du 29 mars au 1^{er} avril

• Musée Eugène Boudin :
Auditions des élèves de l'école de musique Erik Satie
Mercredi 29 mars à 18h | *Classes de guitare, clarinette et flûte*
Jeudi 30 mars à 18h | *Classes de chant et chorale*
Vendredi 31 mars à 18h | *Classes de violoncelle et violon*
Samedi 1^{er} avril à 11h et 14h | *Classes de piano*
Concert des professeurs
Samedi 1^{er} avril > à 16h

> Du 29 mars au 2 avril

• Greniers à Sel : **Festival Paroles**
Paroles

AVRIL

> Du 1^{er} au 8

• Médiathèque Maurice Delange :
Exposition primo-avrilisque *Le catalogue des objets complètement inutiles et donc totalement indispensables* par le petit musée
Alphonse Allais

> Samedi 8 et dimanche 9

• La Lieutenance : **Inauguration de la Lieutenance** (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine maritime et résidence d'artistes).
Lire en pages 4-7

> Du 14 au 16

• Greniers à Sel : **Salon du vin**

> Samedi 15 à 20h30

• Batolune : **Concert Bafang** (rock touareg)

> Du 20 au 27

• Greniers à Sel : **Salon Grands formats**



Info

www.lebatolune.fr
www.musees-honfleur.fr
www.mediathequehonfleur.fr

Les rendez-vous réguliers de la médiathèque

(•) L'Heure du conte

Pour les 3-7 ans
Tous les mercredis sauf juillet/
août > de 15h30 à 16h

(•) Les Grands racontent aux Petits

Pour les 9-12 ans
Dates des préparations : 29/03,
01/04, 29/11, 02/12
Date de l'animation : 05/04,
06/12 > de 15h30 à 16h

(•) Défi-lecture ados

Pour ados et adultes
Date du lancement : 21/01
Date de la remise des prix : 23/09

(•) Animation Jeux de société

Pour les 3-103 ans
Bonne pioche
Dates : 21/01, 01/04, 30/09,
25/11 > de 14h30 à 17h30

(•) Comité de lecture adulte

Les coups de cœur des lecteurs
Dates : 07/01, 04/03, 06/05,
08/07, 09/09, 21/10, 02/12
> à 10h

(•) Atelier d'écriture

animé par Danielle Lelièvre
Dates : 13/01, 10/03, 05/05,
16/06, 22/09, 17/11 > à 9h30

(•) Atelier papier

Pour ados et adultes
Dates : 29/03, 24/05, 27/09,
29/11 > à 15h

(•) Atelier philosophie

Pour ados et adultes animé par
Fabien Robertson, professeur de
philosophie
Dates : 14/01, 18/03, 24/06,
30/09, 09/12 > à 15h

(•) Atelier découverte des tablettes numériques

animé par le conseiller numérique
du centre socioculturel de JSF
dans le cadre de France Relance
Dates des séances : 27/01, 24/02,
31/03, 21/04, 26/05 > à 14h

(•) Sur inscription



octobre
15-16

Une belle édition pour la **fête de la Crevette et de la Pêche à Honfleur en 2022** !
De nombreux habitants ont déambulé en ville à la découverte des animations et en quête de quelques crevettes !



Jean-Pierre Colignon a animé, cette année encore, sa traditionnelle dictée au Grenier à Sel le samedi 5 novembre dernier.



nov.
5



Le 11 novembre dernier, Richard Greslebin a reçu des mains de Michel Lamarre, le maire, le diplôme d'honneur de porte-drapeau.

nov.
11



nov.
14



Le 14 novembre dernier, Michel Lamarre a reçu les participants du concours *Les Honfleurais peignent leur Ville* dans la salle du conseil municipal pour la remise (tant attendue) des prix.

nov.
14



Le 14 novembre toujours, Jérôme Anthony, animateur de l'émission de M6 *Tous en cuisine* s'est invité sur le parvis de la Lieutenance pour cuisiner... avec Cyril Lignac en visioconférence.

La municipalité de Honfleur et son maire, Michel Lamarre, ont décidé de renommer la salle de la Sente aux Ladres au nom de Jean Delage. Une cérémonie toute en émotion s'est tenue le 19 novembre dernier.



nov.
19

Enfance-Jeunesse : Michel Lamarre a renouvelé, aux côtés de Didier Depirou, maire de la Rivière-Saint-Sauveur, le contrat Enfance-Jeunesse (compétence CCPHB) avec la Caisse d'Allocations Familiales.

nov.
22





nov.

23

Michel Lamarre a lancé cette année la 27^e édition de l'opération « Un jouet pour chaque enfant », aux côtés des partenaires de la Ville : Collections Passions Loisirs, Kéolis et Enfance et Partage.



nov.

24

La toute première édition du festival *Honfleur Lyrique*, a été inaugurée aux Greniers à Sel le 24 novembre dernier.

nov.

24



Le 24 novembre, Michel Lamarre était aux côtés de Déborah Peyrucq, dirigeante de la société Socotex, de Sophie Gaugain, vice-présidente de la région Normandie, et de Christophe Buisson, conseiller municipal, pour fêter ensemble les 50 ans de l'entreprise honfleuraise.

nov.

29

Mardi 29 novembre, Caroline Thevenin, maire-adjointe en charge de la Culture, rencontrait Anne de Meyer et l'artiste Ketare pour présenter le nouveau salon *Petits Formats*.



nov.

30

Fin novembre, les élus honfleurais participaient à une nouvelle collecte de la Banque alimentaire.



nov.

30

Le 30 novembre dernier, les équipes du service Propreté de la Ville se sont rendues à Bernay pour déposer le fruit de la collecte des bouchons à Honfleur (écoles, mairie, gare routière).



Les forains ont été, le 1^{er} décembre dernier, reçus en mairie à l'occasion de la foire Sainte-Catherine. Après la réception en mairie, ils ont été visiter les Anciens du Long séjour et de l'Ehpad d'Equemauville.



déc.

16



déc.

1^{er}

Le marché de Noël, organisé par la Ville de Honfleur, a tenu toutes ses promesses cette année, place de l'Hôtel-de-Ville.

Chaque année, pour les récompenser de leur présence aux cérémonies patriotiques et aux manifestations honfleuraises, le maire offre aux présidents des associations d'anciens combattants honfleuraises et aux porte-drapeaux de ces associations un colis à l'occasion des fêtes de Noël. Quelques-uns de ces colis leur ont été remis le 22 décembre dernier en présence de Martine Lemonnier, adjointe aux Affaires sociales et de Raymond Destin, Président de l'association des Anciens Combattants & tous conflits du canton.



déc.

22



janvier

11

Le 11 janvier, Michel Lamarre, maire de Honfleur, et Aziz Achouri, directeur général des services, ont présenté leurs vœux pour 2023. Le maire a remis des médailles d'argent et de vermeil à certains agents et a récompensé ceux partant à la retraite.

Le 12 janvier, le préfet, Thierry Mosimann est venu à la rencontre de Michel Lamarre, maire de Honfleur, pour faire le point sur les nombreux dossiers menés par la municipalité.

janvier

12





Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Madame Marcelle Lamoureux

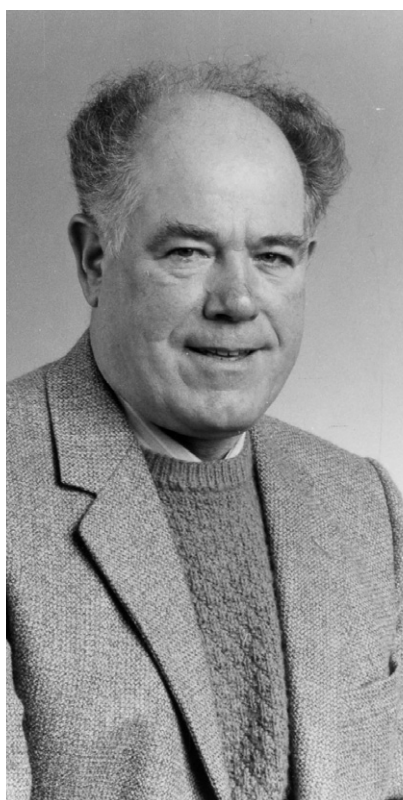
« C'est avec une grande tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Madame Marcelle Lamoureux que beaucoup connaissaient, notamment en tant qu'ancienne directrice du Foyer des Anciens, de mars 1972 à juillet 1989.

Madame Lamoureux est née le 4 juin 1924 à Saint-Georges d'Aunay, dans le Calvados.

Elle fut également conseillère municipale à Gonneville-sur-Honfleur de 1983 à 1995.

C'était une femme dynamique, pleine de gentillesse. Elle avait toujours le sourire, et beaucoup d'empathie pour nos Anciens. Elle a organisé de nombreuses animations, et il me semblait important de saluer sa mémoire et le travail qu'elle a effectué au sein de la Ville de Honfleur, pour nos Aînés.

À sa famille et à ses amis, je présente mes condoléances et les assure de ma profonde sympathie. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Robert Lair

« C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre la récente disparition de Robert Lair, qui était né le 16 février 1931 à Honfleur.

Monsieur Lair fut adjoint à Vasouy de 1971 à 1973, puis représentant de la commune de Vasouy au sein du conseil municipal de Honfleur de 1973 à 1977, conseiller municipal à Honfleur de 1977 à 1995 et membre actif de la commission municipale des travaux.

Sa carrière professionnelle s'est déroulée, en tant qu'agent de maîtrise, au sein de l'usine Nobel Bozel.

C'était un homme dynamique, sportif, qui était très attaché à la commune de Vasouy où il vivait depuis 1968.

À son épouse qui fut institutrice à Honfleur, à sa famille et à ses amis, je présente mes condoléances et les assure de ma profonde sympathie. »



Michel Lamarre rend hommage à la mémoire de Monsieur Henri Halby

« C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que j'ai pris connaissance du décès de Monsieur Henri Halby, ancien sapeur-pompier volontaire du Centre de Secours de Honfleur, qui venait de fêter ses 88 ans.

Henri Halby est né à Honfleur le 4 novembre 1934, rue du Puits. Il a toujours vécu dans sa ville natale, dont il n'est parti que pour le service militaire et la guerre en Algérie. Outre le métier de menuisier-charpentier qu'il a exercé pendant 44 années, dont 2 années au sein de l'entreprise Geffine, 26 années au sein de la menuiserie Abrard et 9 années dans l'entreprise Prentout-Hébert-Lavigne, Henri s'est investi au sein de la FNACA et chez les pompiers où il a été pompier bénévole du 20 février 1952 jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} juillet 1977, soit pendant 25 ans. Henri a également été porte-drapeau des pompiers pendant 34 ans, jusqu'en 2014, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 80 ans. Nous le voyions régulièrement à nos cérémonies patriotiques. C'était un homme droit, de caractère, pour lequel le sens du devoir était important. J'avais eu le plaisir de célébrer le 9 mai 2009 ses noces d'or, et le 27 avril 2019 ses noces de diamant.

À Antoinette, son épouse, à Bruno, son fils, à leurs deux petits-enfants, à leur famille et à leurs amis, je présente, au nom de la municipalité, mes condoléances et les assure de ma profonde et amicale sympathie. »

Michel Lamarre rend également hommage à Monsieur Roland Brasse, décédé en 2022.

Roland Brasse a travaillé dans les rangs de la Ville pendant 10 ans. Arrivé en qualité d'adjoint de surveillance (ASVP) en 1999, il est ensuite devenu agent d'entretien à compter de 2004 jusqu'en 2009 où il a pris sa retraite.



AVIS AUX CLUBS ET ASSOCIATIONS

→ Aux associations et clubs sportifs honfleurais

Une grande collecte sur les archives du monde du sport a été lancée par le Ministère de la Culture et les Archives nationales dans le cadre des futures olympiades qui auront lieu à Paris en 2024. Les archives municipales de Honfleur se joignent à ce mouvement et sont à votre disposition pour recevoir, trier et conserver, au sein du service municipal, les archives des associations et clubs sportifs honfleurais. L'objectif : conserver, dans des conditions optimales, les documents qui ont été réalisés par les clubs et, également, de les valoriser.

N'hésitez pas à prendre contact avec Pierre Jan, responsable des archives : monsieur-jean2@wanadoo.fr ou au 02 31 81 88 00.

→ Les documents à conserver

Sont à conserver les documents qui se présentent sous forme papier, numérique, iconographique ou audiovisuelle. Voici les principaux documents à conserver :

- Documents de nature administrative, liés à la gestion de votre structure : statuts, procès-verbaux des réunions, listes d'adhérents, dossiers d'organisation d'un événement
- Supports d'information internes (lettre, périodique) et externes (journaux)
- Photographies, affiches, programmes, vidéos...

**NAISSANCES**

*Ils ont rejoint la famille
Honfleuraise*

Octobre 2022

- 25 BOSQUET Camille
12 DEMNI Hamdi
18 BELHAJ HOMMET Naïm
26 NAIMI Mohamad-Kawosh

Novembre 2022

- 05 EL MASSAFI Wassim
05 ELMERICH Léandre
17 BRENIER Keylann
25 BOURSIER COTTET Noëly
27 LECOCONNIER Lily-Rose
30 DIAW Kamélia

Décembre 2022

- 01 ABOUHUSSEIN Anas
06 BA Ramata
09 BRIZE Alèssio
18 VERON Lenny
25 BOUCLIES Bruna

MARIAGES

Ils se sont dit « OUI »

Octobre 2022

- 07 Ahmed BELHAJ
et Lucie HOMMET
22 Cédric MARIE-CALIXTE
et Anaïs MERI
29 Bertrand CORGIE
et Cathy BRADIC

Novembre 2022

- 05 Luc DISTELMANS
et Karine ENAULT
26 Pierre-Olivier MATHIEU
et Alicia BOISSIERE

DECES

Ils nous ont quittés

Octobre 2022

- 07 Jacqueline TOURNACHE,
veuve HEROULT
10 Jean-Paul DECURE

- 10 Suzanne CLER,
divorcée CASTAGNES
12 Jacques BEMELMANS
23 Jacqueline BRIERE, veuve
ROUELLE
26 Francine DEPIROU
28 Patrick BOUZELOC
28 Sandra OLIVIER

Novembre 2022

- 03 Annick DEPREZ, épouse NUTT
04 Martial FOURNIER
05 Pascal JACQUET
06 Jacques RAY
12 Henri HALBY
17 Jean-Marie CHARLIN
22 Anne-Marie CHADAL, divorcée
CARETTE
23 Gérard DELAHAYE
24 Geneviève PORTIER, veuve
BOSQUET

Décembre 2022

- 22 Noël REDURON

→ LES ELUS

et leurs délégations



Felipe ALVAREZ
1^{er} adjoint
[Travaux, Sécurité,
Terrasses]
falvarez@ville-honfleur.fr



Martine LEMONNIER
2^e adjoint
[Affaires sociales,
État-civil, Anciens
combattants]
mlemonnier@ville-honfleur.fr



Nicolas PUBREUIL
3^e adjoint
[Sports, Jeunesse,
Affaires scolaires,
Ecologie, Dév. durable]
nicolaspubreuil@gmail.com



Catherine FLEURY
4^e adjoint
[Finances, Foncier,
Urbanisme]
Contacter la mairie



Nourine BARQI
5^e adjoint
[Communication,
Numérique, Politique de
la ville]
barqinourine@yahoo.fr



Patricia SAUSSEAU
6^e adjoint
[Commerce, Artisanat,
Marchés, Quotidien,
Qualité de la vie]
psausseau@ville-honfleur.fr



Jérôme HAMEL
7^e adjoint
[Circulation,
Stationnement, Police
Municipale, Transports]
jhamel@ville-honfleur.fr



Caroline THEVENIN
8^e adjoint
[Affaires culturelles,
Animations
touristiques]
cthevenin@ville-honfleur.fr



Michel ROTROU
Maire délégué de Vasouy
[Mer, littoral, affaires
portuaires]
mrotrou@ville-honfleur.fr



Opposition

A l'aube de 2023 vient l'heure des vœux : nous vous souhaitons de belles journées vous amenant vers les chemins de la réussite et de la sérénité. Avec 2023 vient aussi l'heure du bilan de mi-mandat.

Elles étaient nombreuses les « promesses » de la majorité en 2020 : 7 pages présentant environ 200 actions et l'ambition « d'écrire ensemble, une nouvelle page de l'histoire de Honfleur ». Hors dans ces dizaines de propositions qualifiées « d'engagements » par la majorité elle-même, combien relèvent réellement du conseil municipal ? Le projet de piscine, le plan de mobilité, les délivrances de permis de construire à tout va, l'assainissement défectueux, tout cela dépend en réalité de la Communauté de Communes, dont notre Maire est le Président, ou du département, dont notre maire est Vice-Président, ou du SIVOM (encore notre maire Président)... bref, ce n'est jamais de la « responsabilité », ou devrions-nous dire de la « faute » de la majorité ! Mais croyez bien qu'à l'heure du bilan final toutes les victoires seront « grâce à la majorité » et tous les échecs ne dépendront pas de leur bonne volonté. Voilà un mode de fonctionnement bien pratique !

Pendant ce temps-là, on continue de laisser faire, ou mieux de soutenir ou d'initier les projets à tout va. La privatisation du port avec le risque de voir fuir les bateaux amarrés, le projet d'une nouvelle école (au moins la 12ème de l'histoire de la ville), de nouvelles plateformes logistiques pour nous boucher la vue et apporter encore plus de camions sur les routes... Pendant ce temps-là, on cherche toujours un parking à vélo à Pôle emploi ou à la gare routière, les plus démunis continuent à se geler dans leur appartement mal isolé et restent piégés le dimanche et les autres jours car ils n'ont toujours pas de service de transport en commun « à la hauteur » leur permettant de se sortir du ghetto construit pour eux...

Et maintenant, suivant une autre tradition, vous devriez pouvoir lire la réponse du berger à la bergère !

Honfleur ensemble : pour une ville inclusive qui vous rassemble et vous ressemble. 06 71 63 90 07.

Majorité Municipale

900, c'est le nombre de personnes, de femmes et d'hommes, jeunes et moins jeunes, qui auront rencontré, au cours de ces 20 dernières années, un jour, sur leur chemin, l'association d'insertion Être et Boulot.

Notre Maire, Michel Lamarre et notre conseil municipal, ainsi que la Communauté de Communes, ont toujours soutenu cette association qui fait un travail exceptionnel. Redonner de l'espoir à des personnes éloignées du travail, leur redonner le goût de travailler, de percevoir un salaire et de retrouver en cela une certaine dignité, c'est important.

Cette structure était fortement menacée de disparition depuis quelques mois. Il a fallu réagir vite pour que notre territoire continue d'avoir cet outil social d'une grande utilité.

Sous l'impulsion de notre Maire, des élus du conseil municipal, de la Communauté de Communes, de la Région, du Département, de l'État, avec l'aide du président d'Être et Boulot, Patrick Denis et de son directeur Pierre Levallois, de toutes leurs équipes d'administrateurs, nous avons organisé de multiples réunions pour parvenir à trouver un plan de redressement et pour sauver la structure, car derrière le sauvetage d'Être et Boulot, il s'agissait de sauver des personnes.

Nous sommes sur le bon chemin. L'association se redresse. Elle a trouvé des partenaires à tous les niveaux pour l'aider et aujourd'hui elle a besoin de vous pour pérenniser ses actions. C'est pour cette raison que la majorité a souhaité utiliser cette tribune de façon constructive et positive afin de vous proposer de participer à ce sauvetage, en utilisant les services d'Être et Boulot, de la boutique Coudes à Coud', de la ressourcerie sur le Plateau. Nous, Ville et Communauté de Communes, nous allons aider l'association en développant notre recours à leurs services pour des travaux d'entretien d'espaces verts, de chemins de randonnées, de domaines forestiers...

De cette façon, tous ensemble et solidairement, nous commencerons bien cette année que nous vous souhaitons la meilleure possible.



HONFLEUR

